



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

MISSION D'APPUI : RECHERCHE DE SOLUTIONS POUR LES JEUNES NEET « INVISIBLES » : REPÉRAGE ET ACCOMPAGNEMENT

Restitution des constats clés aux acteurs mobilisés

15 et 16/04/2021



Confidentiel – ne pas diffuser

Objectifs du webinaire

Rappeler le contexte, les objectifs et la méthodologie de la mission

Partager les constats clés de la mission

Répondre aux questions

Rappel du contexte, des objectifs et de la méthodologie de la mission



5 min

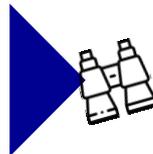
La DIPLP, la DGCS, la DGEFP et la DIHAL ont sollicité l'appui de la DITP dans un contexte de préoccupation grandissante du Gouvernement sur les jeunes NEET les plus précaires

UN NOMBRE DE NEET CONSÉQUENT

- En 2018, 963 000 jeunes âgés de 16 à 25 ans ni en études, ni en emploi, ni en formation (NEET)
- Une **catégorie hétérogène** rendant difficile le repérage et l'accompagnement ciblé
- Un **nombre de NEET « sans filet de sécurité »** (ne bénéficiant d'aucune allocation) difficile à estimer

UNE SITUATION DE PRÉCARITÉ ACCENTUÉE PAR LA CRISE COVID-19

- Dans le contexte de crise, **les jeunes NEET vivant sans leurs parents et sans allocation** apparaissent comme particulièrement vulnérables et isolés
- **Des mesures pour les jeunes ont été lancées par le gouvernement** : plan « 1 jeune 1 solution », « accompagnement intensif des jeunes (AIJ) », etc.



3 OBJECTIFS

Pour les NEET sans allocation et sans solution :

- **Connaître le ou les profil(s) de cette catégorie spécifique de NEET** (volumétrie, caractéristiques, besoins, etc.) et son degré d'hétérogénéité
- **Améliorer les modalités de repérage et d'orientation** de ces jeunes
- **Lever les freins à l'accès de ces jeunes aux dispositifs d'accompagnement existants ou en imaginer de nouveaux.** Faire un focus particulier sur leurs besoins en termes de santé mentale et de logement.

Une question à l'intersection de nombreuses politiques publiques aux agendas spécifiques

- **Prise en charge des enfants placés** (ASE/départements, DGCS)
- Actions récentes: Stratégie pauvreté (2019), « en finir avec les sorties sèches de l'ASE » ; Stratégie protection de l'enfant (2019), développement de conventionnements ASE-SIAO pour faciliter l'accès à des solutions de sortie vers le logement

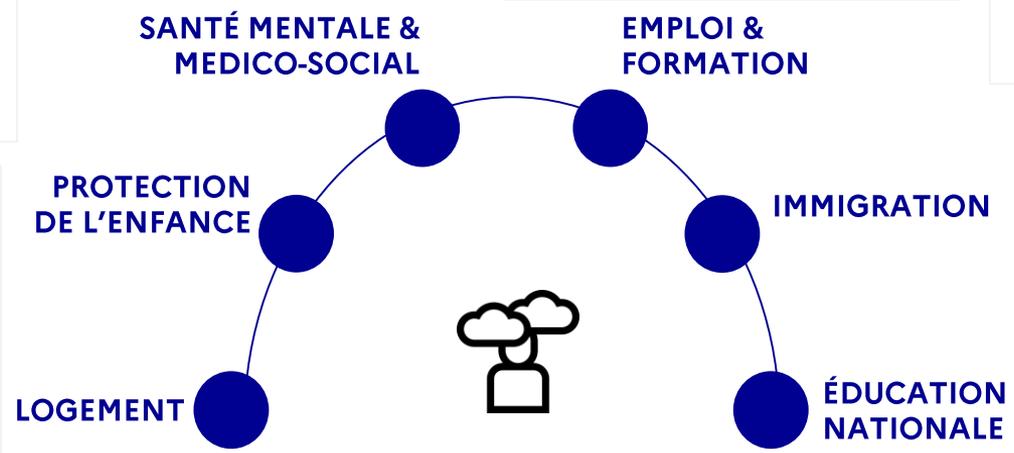
- **Dépistage précoce & prise en charge médico-sociale, pédopsychiatrie et psychiatrie juvénile** (MSS/ARS)
- Actions récentes: feuille de route santé mentale et psychiatrie (2018), travaux en cours de la Délégation santé mentale

- **Politique de formation professionnelle et d'insertion / incitation à l'embauche auprès des entreprises** (MTEI, régions, missions locales)
- Actions récentes: plan 1 jeune, 1 solution, PIC 100% inclusion, AAP repérage des invisibles (100m€), aide aux entreprises pour l'embauche des moins de 26 ans, plateforme de mise en relation des jeunes avec les entreprises, assouplissement critères GJ

Non exhaustif

- **Prise en charge des MNA** (ASE/départements, MJ/MMNA)
- Rapport récent: « insuffisante anticipation et absence de suivi de la régularisation des conditions de séjour des jeunes MNA » à leur majorité (Cour des comptes, *Protection de l'enfance*, 11/2020)

- **Logement social / aide à l'accession à la propriété / intermédiation locative dans le parc privé / aides au logement** (MTES, MSS/CAF, EPCI)
- Actions récentes: aide à l'installation de 1 000€ pour les jeunes actifs, création du Service public de la rue au logement en 2021



- **Lutte contre le décrochage scolaire** (DGSCO/PSAD/MLDS, collectivités locales)
- **Prévention santé / addictions** (MEN, MSS, MILDECA)
- Actions récentes: loi du 26 juillet 2019 « pour une école de la confiance », obligation de formation des 16/18 ans, plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs

Une méthode de co-construction avec les acteurs de l'écosystème

Mission réalisée entre fin décembre 2020 et mi-mars 2021

1 Diagnostic

Entretiens acteurs et analyse documentaire

- > Plus de 60 entretiens
- > Compréhension des publics NEET précaires
- > Dispositifs actuels et initiatives locales

Entretiens NEET précaires et analyse d'un forum en ligne

- > 6 groupes de 2 à 4 jeunes
- > Compréhension des besoins spécifiques des NEET précaires
- > Analyse sémantique du forum jeux-video.com

Focus : logement et santé mentale

- > Etat des lieux de l'offre de service et d'accompagnement
- > Compréhension des besoins spécifiques et des barrières à lever

Benchmark international

- > Panorama européen des modes d'accompagnement des jeunes NEET (appui SDEI)
- > Focus sur les Pays-Bas et le Royaume-Uni

Synthèse de diagnostic

- > Caractéristiques des jeunes NEET précaires sans solution
- > Approche par les ressources
- > Parcours de vie
- > Panorama des dispositifs existants

2 Co-construction de mesures

Atelier prévention

- > Comment améliorer la coopération dans la prévention

Atelier repérage

- > Co-construction de dispositifs de repérage sur la base de personae de jeunes

Atelier accompagnement

- > Co-construction de dispositifs d'accompagnement sur la base de personae de jeunes

Atelier jeunes NEET précaires

- > Freins spécifiques à lever
- > Test de mesures identifiées lors des ateliers avec les professionnels

3 Analyse des mesures par critères

Principes de l'approche

- > Recommandations autour d'un constat clé : pour les NEET les plus précaires, une réponse plurielle est nécessaire

Présentation des mesures

- > Caractérisation des mesures par accessibilité, faisabilité, public cible, thématique et par niveau d'ambition politique

Implications conjointes

- > Evolution des principes d'accompagnement
- > Renforcement de la gouvernance locale
- > Evolution des modes d'évaluation

**Merci à tous pour votre
contribution aux travaux !**

Partager les constats clés de la mission



25 min



Qui sont les jeunes NEET les plus précaires ?

Une population cible, les « jeunes précaires et sans solution » et deux populations à la lisière de la population étudiée

Jeunes insérés à risque de précarisation



Des jeunes « insérés » mais soumis à des chocs pouvant les faire basculer dans la précarité (crise économique, sociale, familiale)

- Jeune en étude / en formation
- Nouvel actif (1^{er} emploi, emploi précaire, faible niveau de qualification)

Jeunes précaires et sans solution



Des jeunes sans solution, qui subissent leur situation et vivent un fort sentiment d'exclusion

- Jeunes sans soutien familial sortis de l'institution (ASE, MNA, PJJ)
- Jeune enfermé dans sa chambre sorti du système scolaire, de formation
- Jeune de QPV ou rural sans diplôme / pas mobile, dans un territoire peu porteur

Jeunes cachés en marge



Des jeunes qui « s'invisibilisent » volontairement en lien avec leurs aspirations de vie ou une activité illégale

- Délinquant
- Zadiste
- « Punk à chien »

Des jeunes insérés qui peuvent basculer dans la grande précarité

Une porosité importante entre ces deux catégories



Les jeunes ciblés présentent des caractéristiques diverses mais un trait commun : le cumul de difficultés, dont certaines accentuées par la crise

Profils type		Caractéristique socio-économique		Caractéristique comportementale		Problématiques rencontrées	
• Sorti de l'ASE		• Absence de ressources	X	• Manque de stabilité	X	• Addictions	X
• Décrocheur scolaire		• Faible niveau de qualification		• Difficultés d'expression	X	• Nomadisme résidentiel	X
• Ancien MNA		• Précarité éco. famille		• Défiance vis-à-vis des institutions	X	• Manque de soins médicaux, troubles	X
• Sorti de la PJJ		• Rupture familiale	X	• Perte d'estime de soi	X	• Accessibilité numérique	X
• Décrocheur de la voie professionnelle		• QPV et métropoles, Outre-mer		• Déficit de lien social	X	• Traumatismes (violences intrafamiliales, violences sexuelles, migrations)	
• Délinquant et économie illégale	X	• Territoires ruraux	X	• Difficultés administratives / non recours aux droits	X	• Endettement	X
• Jeunes « gens du voyage »	X	• Sans-abrisme	X	• Invisibilisation volontaire	X	• Situation de handicap (dont non RQTH)	X
• Jeunes réfugiés		• Non-francophonie	X			• Pathologies psychiatriques	
		• Illettrisme	X				



Impact COVID possible

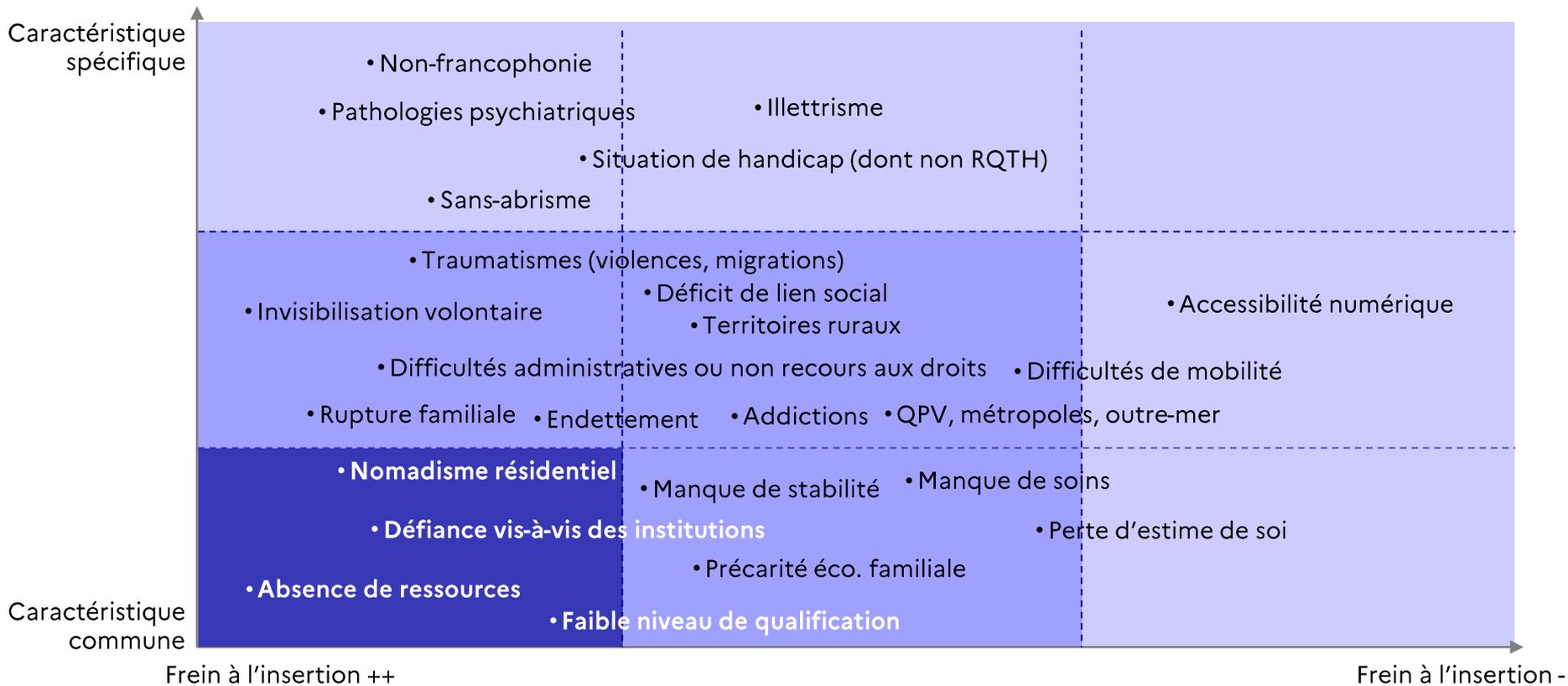


Plus visible de l'institution / moins visible



Caractéristique commune / moyenne / spécifique

Les caractéristiques des jeunes « précaires et sans solution » sont des freins plus ou moins difficiles à lever pour leur insertion

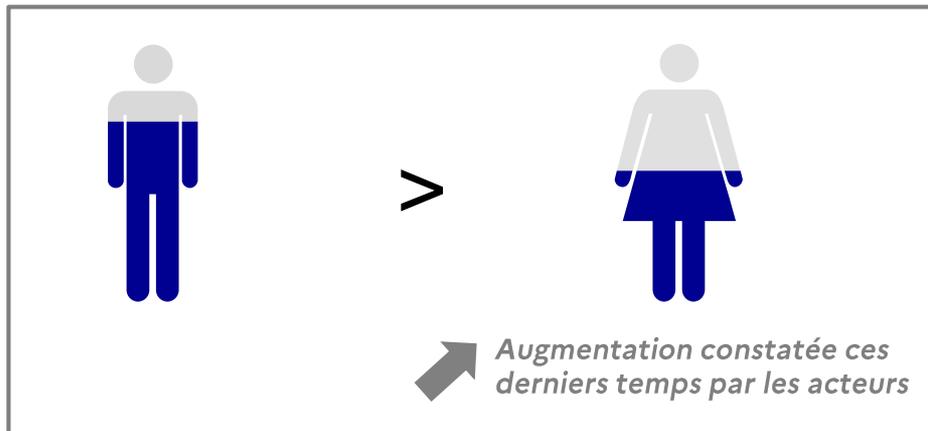




D'après les acteurs interrogés en entretien :

ÂGE 16 ans **17 ans** **18 ans** **19 ans** **20 ans** **21 ans** 22 ans 23 ans 24 ans 25 ans

SEXE



NB : 18% des jeunes reçus en Missions locales ont moins de 18 ans ; 57% ont entre 18 et 22 ans

Source : [chiffres clés des Missions locales, 2017](#)

Deux approches ont permis d'estimer une volumétrie de 150 à 220 000 jeunes dans cette situation, sans considérer le halo des jeunes à risque



1

Top-down

~200 000 jeunes déclarés au foyer et sans occupation (cf. données sur l'enquête en emploi continue de l'Insee)

2

Bottom-up

~150 000 à 220 000 jeunes en agrégeant les chiffres des différents profils types de jeunes précaires (e.g. décrocheurs, etc.)

Estimation de 150 000 à 220 000 jeunes précaires sans solution

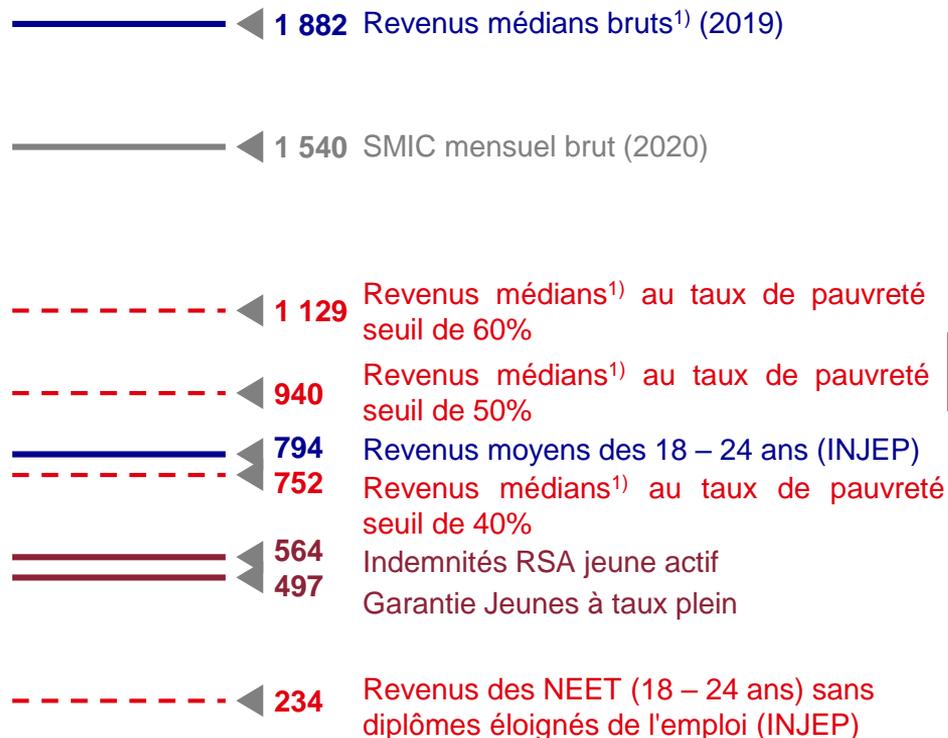
- 2% – 3% de l'ensemble des 16 à 24 ans
- 16% – 22% de l'ensemble des NEET



**Quelles sont les ressources et
les parcours de vie des jeunes
NEET les plus précaires ?**

La précarité financière des jeunes NEET est un des éléments les plus structurants de compréhension de leurs difficultés

Echelle des revenus mensuel en France [EUR / mois]



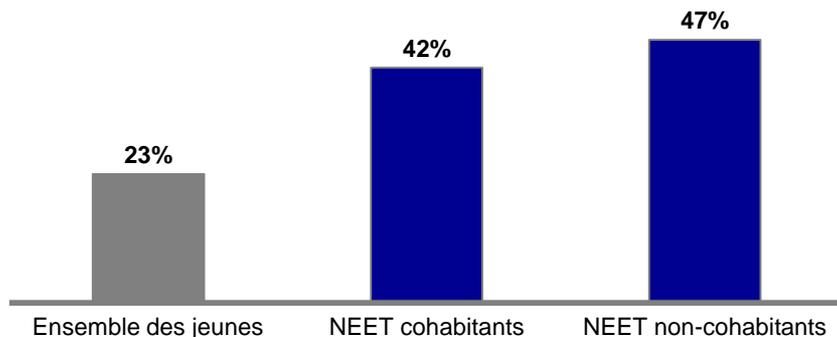
Constats

- **L'accès aux ressources est cité comme un enjeu clé** pour l'insertion des jeunes précaires
 - Un manque de ressources aboutirait à un cumul d'impasses (e.g. l'accès au logement, mobilité, l'accès aux outils numériques)
 - L'importance des ressources peut expliquer la recherche de revenus conséquents au sein de réseaux d'économies illicites, qui précipite l'entrée dans la délinquance et décourage l'entrée dans des dispositifs d'accompagnement (e.g. Garantie Jeunes)
- Les **revenus des jeunes sont variables** (absence de revenus pérennes) et **difficilement estimables** (e.g. non-imposabilité des revenus, poids des aides parentales non comptabilisées)
- Deux constats néanmoins :
 - Une vulnérabilité accentuée face à des ruptures de ressources (e.g. perte de revenus de parents) ayant des conséquences plus graves
 - Peu de marges de manœuvre pour rétablir une situation qui dégénère très vite (impayés, dettes...)

La cohabitation parentale n'est pas un signe de moindre précarité financière mais constitue un recours dans une économie de la précarité

La précarité financière ne dépend pas du lieu d'habitation

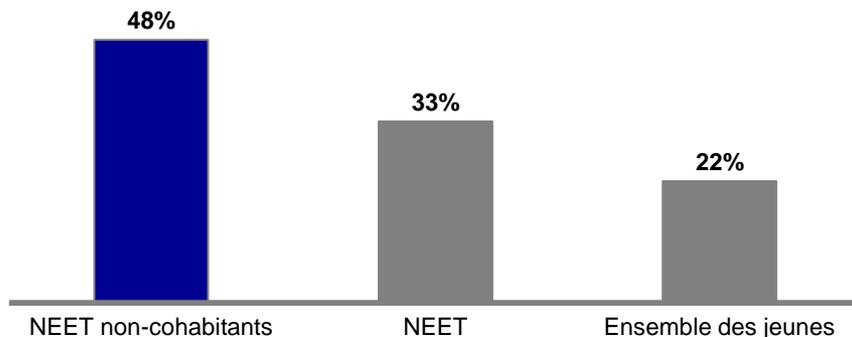
- L'étude de la **perception de précarité financière** permet d'aborder une vision individualisée de la précarité des jeunes
- Le résultat de l'étude démontre que les **NEET cohabitants** se sentent **autant** en précarité financière que les **NEET non-cohabitants**
- Néanmoins, **le retour au domicile familial est corrélé à la précarité**,
 - Les jeunes précaires financièrement, dans la majorité des cas, retournent habiter chez leurs parents afin d'économiser sur leurs dépenses de loyer
 - Ceux qui ne le font pas le font moins par choix de décohabitation que par impossibilité (rupture familiale éloignement majeur...)



- **Lecture** : 42% des NEET cohabitants n'y arrivent pas financièrement sans faire de dettes ou y arrivent difficilement

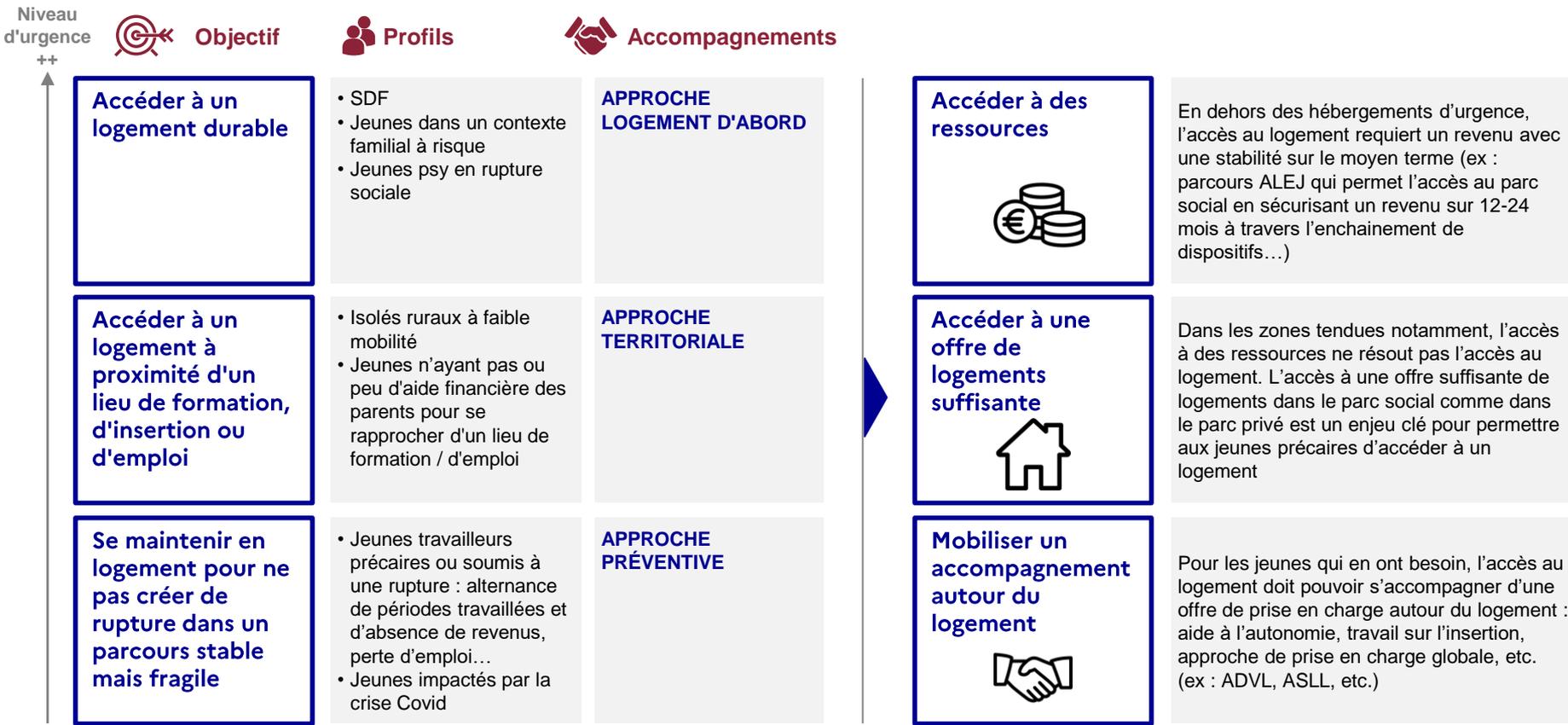
La décohabitation peut être plus probablement le signe d'une rupture familiale pour les jeunes précaires

- **48%** des **NEET précaires non-cohabitants** expriment à minima des **tensions fréquentes ou ont des ruptures avec leurs parents** (vs. 33% des NEET)
- **10%** des **NEET non-cohabitants précaires** expriment être en **rupture avec les deux parents** (vs. 2% des NEET)
- Toutes choses égales par ailleurs, les NEET précaires non-cohabitants ont une contrainte plus importante par rapport aux NEET précaires cohabitants : **ils ne bénéficient pas d'un soutien familial qui n'est pas que de l'ordre des ressources financières**

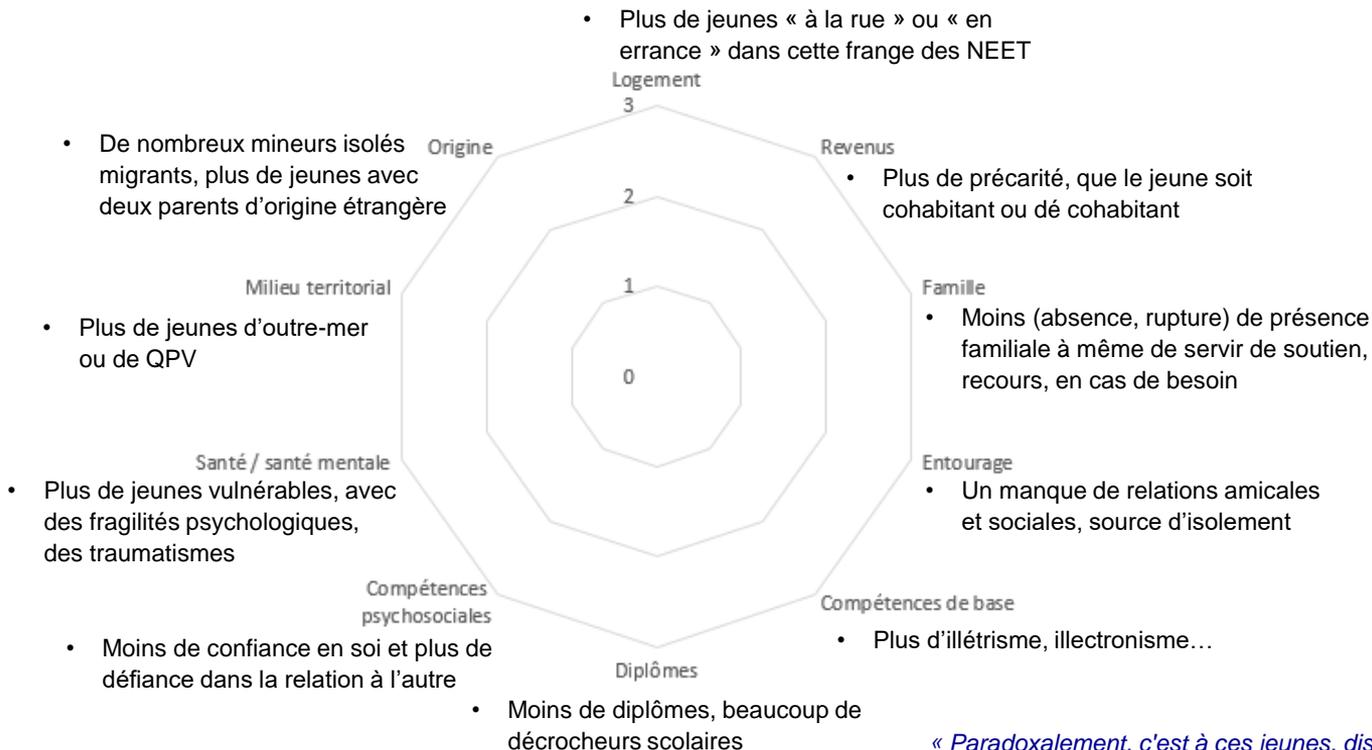


- **Lecture** : 48% des NEET non-cohabitants précaires sont en tensions fréquentes ou ont des ruptures avec leurs parents

La problématique du logement est centrale pour ces jeunes mais s'exprime différemment selon les profils et suppose de lever des freins



Les jeunes NEET précaires sont en déficit sur quasiment tous les domaines qui pourraient constituer des ressources, par rapport aux NEET et aux jeunes en général



Un modèle individuel de ressources déficitaire

- Tous les domaines qui pourraient constituer un appui interne ou externe, un capital pour avancer, font davantage défaut chez les jeunes précaires et fragiles.

Un système de solidarité familiale

- En France, les politiques publiques de jeunesse et le système de protection sociale se sont construits sur la famille plutôt que sur l'individu, mettant en difficulté certains jeunes isolés auxquels il manque des codes.

Une approche « par les forces »

- De nombreux éducateurs spécialisés et travailleurs sociaux s'intéressent aux talents du jeune et non à tous ces « manques » relatifs pour avancer.

« Paradoxalement, c'est à ces jeunes, disposant de moins de ressources et de soutiens, que l'on demande une autonomie, plus grande et plus précoce, alors qu'ils y sont le moins préparés » UPEC ONED 2014

Ils accumulent souvent les précarités depuis l'enfance

Des difficultés en continu

- Des **parcours de vie compliqués depuis l'enfance**, avec de multiples difficultés
Les rapports sociaux expérimentés durant l'enfance dominés par la violence, des adultes, des enfants, par une réserve ou des non-dits ou même par l'impossibilité à faire entendre sa voix, il en résulte souvent isolement et une défiance.
- Un **défaut de développement des compétences psychosociales**
La communication, le dialogue pour exprimer des sentiments, sont les grands absents de l'enfance vécue par ces jeunes.³
- Des **parcours d'accompagnement heurtés**, un marqueur des jeunes les plus précaires
Les sorties anticipées de Garantie Jeune représentent 18,50% sur la France Entière.¹

Des points de rupture

- Des **événements de vie brutaux** qui déséquilibrent une situation et font basculer le jeune dans l'engrenage de la précarité (perte d'un travail, déscolarisation, migration, rupture familiale, maladie psychiatrique...)
La précarité de l'emploi est passée de 17,3 % à 53,7 % entre 1982 et 2018 chez les 15-24 ans qui travaillent.² « Vivre chez moi, c'est devenu un enfer à cause de ma sœur et de mon frère, qui me rabaissent. »³
- La **déscolarisation précoce** est un signal fort de rupture
- Des **prises en charge institutionnelles qui s'arrêtent brutalement**, des sorties « sèches » peu préparées, des prises en charge insuffisantes
Sortie de suivi judiciaire ou de prison, sortie d'ASE : 35 % des jeunes SDF âgés de 18 à 24 ans étaient auparavant pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance.⁴ Certains MIE sont placés dans des hôtels sans accompagnement éducatif. ⁴

Une relation complexe à l'aide

- Un **manque d'appuis possibles dans l'environnement du jeune** (isolement, familial, amical...) pour faire face à des difficultés de parcours : 6% des jeunes sans aucun réseau relationnel sur qui compter ³
- Un **manque de confiance** dans leurs ressources propres et dans l'aide qui pourrait leur être apportée par l'extérieur, quelqu'un d'autre ou une institution, des réticences vis-à-vis de l'univers « PSY »
Les jeunes isolés présentent systématiquement une image d'eux-mêmes moins favorable que la moyenne³ Un état de santé, souvent dégradé, des addictions, apparaissent tout autant comme une cause que comme une conséquence de la solitude.

Se retrouver à la rue reste une crainte forte chez de nombreux jeunes.

Des parcours complexes au présent pour les jeunes précaires souvent déjà connus, et un risque de bascule pour les jeunes « sur le fil » du fait de la crise Covid

Des jeunes précaires déjà connus

- Une **grande partie des jeunes précaires** a connu un parcours avec des difficultés (familiales, sociales, scolaires...) et a donc été **en contact avec divers professionnels** : assistantes sociales scolaires, équipes de lutte contre le décrochage, protection de l'enfance, protection judiciaire, éducateurs de prévention, missions locales, associations d'éducation populaire...
- 35 % **des jeunes sortent de l'ASE** avant 18 ans et demi (2019). Le fait de ne plus être scolarisé à 17 ans est très déterminant sur les sorties précoces. Ils sont donc **connus des services (Éducation, ASE)**.
- Le mécanisme de transmission des inégalités sociales de revenu reste très important en France et les **familles précaires** sont **connues d'associations, de services sociaux** (CCAS, CAF)
- La plupart des **MIE nouveaux arrivants** ont connu des périodes où ils ne savaient pas où dormir. 53% ont déjà dormi à la rue et **33% ont été hébergés dans des associations** (ex : la Croix-Rouge, France Terre d'Asile..)

Les jeunes précaires plus longtemps NEET

- **Les jeunes ni en emploi, formation ou étude depuis un an ou plus** concentrent davantage de difficultés socio-économiques. On y retrouve des jeunes peu diplômés, ceux nés à l'étranger ou dont les deux parents sont de nationalité étrangère, les jeunes vivant sans leurs parents ou ayant un enfant à charge.
- La **moitié des jeunes NEET sans contact avec le SPE** sont restés NEET sans changement sur 13 mois alors que les autres ont connu au moins un changement de situation. (DARES 2020)
- La catégorie de **jeunes « sans diplôme éloignés de l'emploi »** regroupe les NEET les plus vulnérables (20%). 77 % n'ont jamais travaillé. 27% ont un problème de santé (INJEP 2020)
- Les conditions de sortie de l'ASE des **jeunes au parcours haché sont souvent plus précaires**. À 17 ans, 30% ont connu un seul lieu de placement, source de stabilité, 30 % deux lieux, 20 % trois lieux, 20% au moins 4 lieux. Par ailleurs, les pratiques de développement de l'autonomie en fin de parcours entraîne des déplacements et de **l'instabilité vis-à-vis des liens construits**.

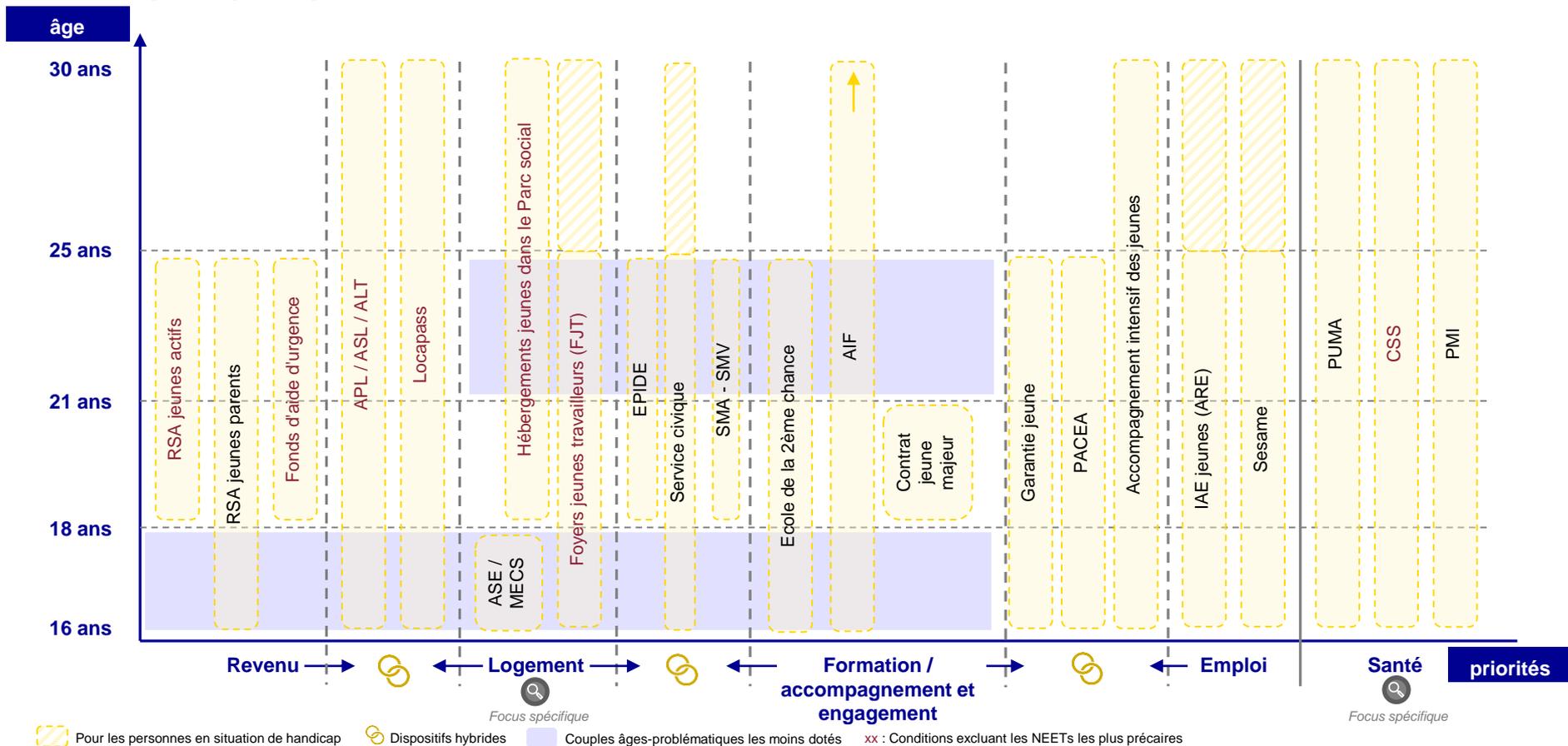
La crise sanitaire, un risque accru de bascule

- Pendant cette période, une majorité des **jeunes suivi en mission locale** ont indiqué rencontrer des problèmes financiers, plus de 10%, des difficultés de mal-logement, et 10% une dégradation du moral (2019 sur la moitié des ML).
- Les **jeunes « décrocheurs du confinement »** viennent grossir les rangs des élèves en risque de déscolarisation.
- Durant le confinement, **des enfants suivis par l'ASE hébergés en foyers** ont dû rejoindre leurs familles d'origine avec des risques accrus de rupture.
- Certains **étudiants déjà sur le fil** ont dû arrêter leur rémunérée (36%). Ainsi, un tiers des étudiants a rencontré des difficultés financières majeures pendant le confinement.
- Plus globalement, 11 % des enquêtés (Coconel 2020) déclarent que la surcharge professionnelle et familiale a induit une **dégradation des relations entre parents et enfants**.



**Les dispositifs actuels
permettent-ils de prendre en
charge les jeunes NEET les
plus précaires ?**

De nombreux dispositifs nationaux existent pour les populations précaires, segmentés par âge et priorité, avec des conditions d'accès différenciées



Pour ces jeunes, les dispositifs nationaux de droit commun apparaissent trop segmentés et présentent des limites dans leur fonctionnement actuel

1

Un foisonnement de dispositifs mais des carences pour les plus précaires

3

Une prise en charge médicale de droit commun trop isolée des dispositifs d'insertion

5

Un manque de diversité et de formation des intervenants / accompagnants

2

Des dispositifs partiels, "en silo", mal coordonnés, des accompagnements difficiles à lancer en l'absence de revenus

4

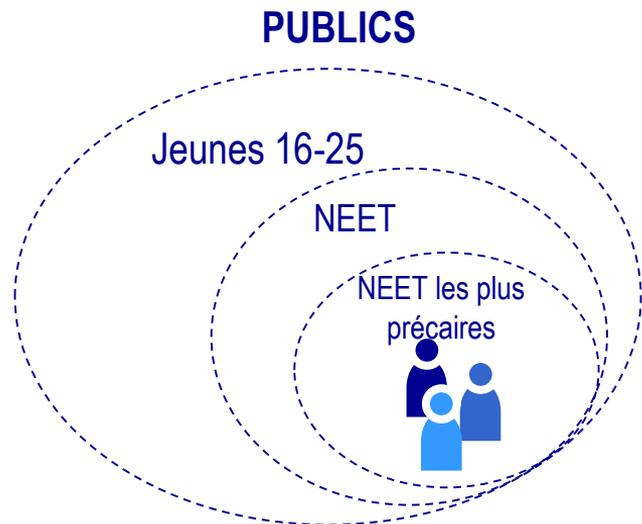
Des rigidités dans les conditions d'accès à certains dispositifs d'accompagnement et de maintien

6

Des indicateurs de résultats sujets à caution

Source : entretien avec les acteurs de terrain

Les solutions actuelles pour les jeunes sont peu en phase avec les capacités et besoins des jeunes NEET les plus précaires



Solutions pour les jeunes et les NEET

Premier emploi & volontariats

Formations & métiers d'avenir

Dispositifs d'insertion renforcés

SOLUTIONS DU PLAN
« 1 JEUNE 1 SOLUTION »

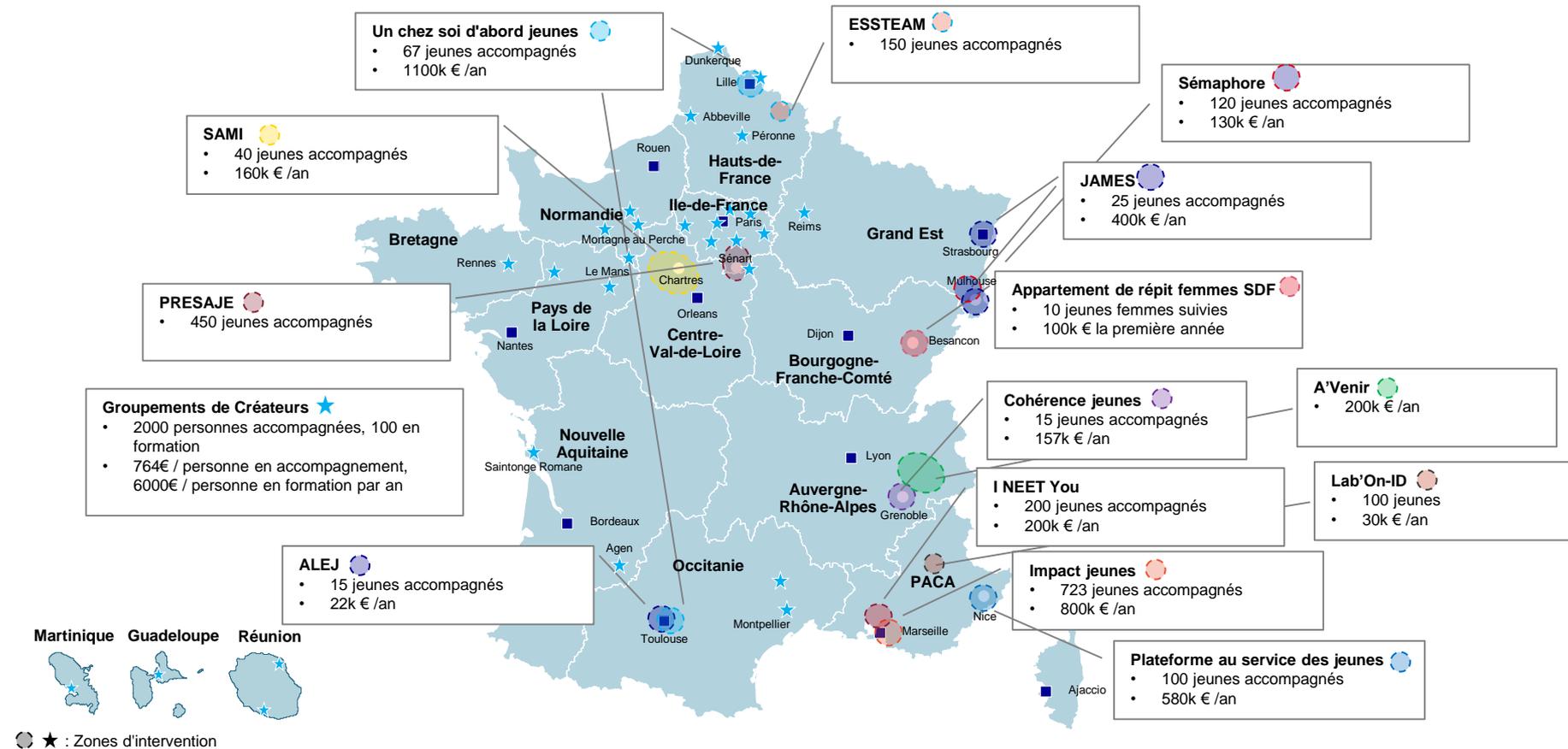
- Aide à l'embauche (compensation),
- Aide exceptionnelle aux contrats de professionnalisation ou d'apprentissage
- Soutien emploi TPE secteur transformation écologique
- Service civique,
- Soutien Fonjep emplois associatifs,
- Soutien au secteur du sport associatif
- Plan Investissement Compétences (PIC)
- Secteurs numérique, soins, ...
- Capacités augmentées : universités, BTS, CAP
- Cordées de la réussite
- Parcours Emploi compétences (PEC)
- Contrats initiative emploi
- IAE
- SESAME Sports & animation
- Accompagnement intensif Jeunes
- Garantie Jeunes & PACEA
- Parcours décrocheur 16-18 (Afp),

Difficultés des NEET les plus précaires avec ces solutions :

- Critères à l'entrée (hébergement existant...)
- Nombre de place limité avec d'autres NEET davantage « prêts »
- Disponibilité pour suivre un programme (ressources mentales focalisée sur la survie pour certains)
- Respect de règles dans la continuité, stabilité (droit à l'erreur)
- Manque de personne de confiance inconditionnelle (association personne – dispositif)
- Réticences vis-à-vis des institutions



Des initiatives locales se mettent en place pour contourner ces difficultés : nous en avons étudié 15 en détail



Ces initiatives locales mobilisent des approches renouvelées auprès des jeunes autour de trois principes communs : l'aller-vers, l'accompagnement global et inconditionnel

Approche traditionnelle

- Guichet
- Cumul de dispositifs
- Contractualisation de l'accompagnement
- Emploi d'abord
- Une adaptation insuffisante aux codes du territoire
- Construction d'un projet d'insertion d'abord
- Travailleurs sociaux, conseillers en insertion

Approche expérimentée

- **Aller vers** : travailleurs sociaux dans les rues, bureau itinérant en zone rurale/truck, au-delà des horaires conventionnels
 - **Accompagnement global** : médical, social, administratif, insertion professionnelle, linguistique
 - **Accompagnement inconditionnel à l'entrée (pas de barrière à l'entrée)**
- 3 briques principales*
- **Logement d'abord** : mettre à l'abri des jeunes pour leur permettre de suivre un programme d'insertion
 - **Repérage spécifique par type de territoire** : urbain, QPV, rural
 - **Mobilisation informelle d'abord** : événement socio-culturel, moment de partage, lien via les réseaux sociaux
 - **Accompagnants divers** : Coach sportifs, socio-esthéticien, ingénieurs et bac +5, anciens NEET, services civiques

3 facteurs de succès pour réussir les expérimentations et 2 points d'attention

Facteurs de succès



Une **échelle locale à privilégier** – "*small is beautiful*" : permettre une émulation entre jeunes, montrer qu'un jeune peut s'en sortir et tirer les autres vers le haut à l'échelle d'un quartier, d'une cité (« effet d'entraînement »)



La mobilisation des acteurs du territoire :

- Un portage institutionnel pour porter l'initiative localement et pousser les acteurs existants à nouer des partenariats
- Une communication forte auprès des acteurs locaux de l'insertion (missions locales, associations) pour se faire connaître rapidement



Une **mixité des profils de jeunes accompagnés** qui peut être source de motivation pour le jeune pour suivre un accompagnement (« *ils n'aiment pas les dispositifs « que pour les « cas soc' », ils ne se voient pas comme ça* » ; « *la promotion SDF, ça ne marche pas* »)

Points d'attention



Accompagnements délicats

Un accompagnement **particulièrement chronophage et non-linéaire** (« *parfois on attend le jeune pour son RDV à la mairie, il ne vient pas. Ce n'est pas forcément grave, il chemine, il réapparaît 1 mois plus tard* »)

- Des accompagnements rendus **difficiles par l'absence de revenus de subsistance** pendant cette période « interstitielle » entre la précarité et la pré-insertion



Financements complexes

Des **financements non pérennes**, souvent alloués sous la forme d'appel à projets, générant une forme d'instabilité pour des projets longs

- Des **financements segmentés source de complexité quand on tend vers une prise en charge globale** : social, insertion, santé, logement...

L'étude d'initiatives au Royaume-Uni et aux Pays-Bas permet par ailleurs d'identifier quatre principes inspirants pour les dispositifs auprès des NEET précaires

Politiques préventives



Investissements considérables dans des **politiques volontaristes de prévention** dans le cadre **d'améliorer les solutions** à destination des jeunes, et de **réduire leurs coûts de prise en charge** par les dépenses publiques

Recueil, utilisation et partage des données



Mise en place de **culture d'analyse des données** en investissant dans le **recueil des données** au niveau local, tout en promouvant le **partage d'information** entre entités, permettant **d'améliorer le suivi** et le **croisement de données** pour arriver à du **ciblage** plus fin des **jeunes** à risque

Recrutement de profils spécialisés



Recrutement d'assistants sociaux à **profils non-conventionnels** (e.g. formations en pédagogie, psychothérapie) et **pluridisciplinaires** (e.g. case managers) afin d'améliorer la **pertinence** du suivi des **besoins** des jeunes rencontrés

Evaluations holistiques



Systèmes d'évaluation se construisent autour d'une **évaluation initiale embarquée**, mais à la fois **continue** et **évolutive** avec une **articulation** des **retours** des **parties prenantes** (e.g. jeunes), des **objectifs quantitatifs**, et des **aspects qualitatifs**



**Qu'en est-il de la gouvernance
et de l'évaluation de ces
dispositifs ?**

Une incarnation de la « politique jeunesse en détresse » à l'échelle locale à perfectionner pour porter une ambition collective et la coordination des acteurs

POURQUOI UNE GOUVERNANCE LOCALE ?

- 1 Renforcer l'identification des acteurs jeunesse, l'interconnaissance** entre acteurs locaux et la mobilisation de l'offre collective
- 2 Permettre une continuité d'intervention** auprès de ces jeunes à l'échelle locale : **de la prévention à la prise en charge**
- 3 Développer, structurer et piloter les coopérations**, les partenariats et les initiatives conjointes avec une feuille de route et des conventions pluriannuelles en complémentarité
- 4 Homogénéiser les approches de repérage et de prise en charge** auprès des jeunes en grande difficulté, sans remettre en cause leur diversité

PAROLES D'ACTEURS DE TERRAIN

« On a une dynamique particulière à Créteil : tous les 2 mois sont organisées des Matinales qui rassemblent toutes les structures locales intervenant auprès des jeunes (éducateurs de rue, mission locale, etc.). L'objectif c'est d'apprendre à se connaître pour mieux rediriger, orienter le jeune ou sa famille. Grâce aux matinales, j'ai multiplié par 5 le contact avec le CIO. »

« Il y a un vide, une absence d'identification de la compétence jeunesse en tant que telle, notamment les jeunes en détresse. Ce n'est pas l'éducation nationale, pas la ville, pas les éducateurs tout seuls. Il faut un groupe d'acteurs en collectif, une gouvernance visible sur ce sujet. »

Des modes d'évaluation qui présentent certaines limites pour valoriser le travail réalisé auprès des jeunes très précaires

Des indicateurs quantitatifs peu adaptés aux réalités de ces jeunes

- Une évaluation **souvent orientée vers une « sortie positive »** en emploi ou en formation, très éloignée des préoccupations de court terme des jeunes précaires
- Une évaluation qui **ne permet pas de valoriser les « étapes positives »** préalable à l'insertion socio-professionnelle, notamment l'accès à une subsistance assurée et au droit commun
- Des **quotas concernant des catégories spécifiques** (femmes, QPV...) qui peuvent laisser de côté certains jeunes qui ne rentrent pas dans ces cases

Des indicateurs qui peuvent entraîner une forme de concurrence entre acteurs

- L'évaluation des dispositifs et des expérimentations **se fait majoritairement par acteur ou dispositif**, ce qui ne permet pas de valoriser l'intervention en réseau tout au long du parcours de jeune
- Le **mérite de l'accompagnement revient souvent à l'intervenant en bout de chaîne** d'accompagnement ou à celui qui peut valoriser une « sortie positive », pouvant conduire à des mécanismes de concurrence entre les acteurs et de discrimination à l'entrée des jeunes les plus précaires
- Des incitations devraient être trouvées pour **favoriser la prise en charge adaptée de n'importe quel jeune en grande difficulté** qui se présente, en complément des offres très spécialisées et industrialisées (AIJ...)
- Une évaluation quantitative qui sous-tend des financements et **risque d'entraîner un recentrage de l'offre** (aider plus de jeunes dans des situations moins difficiles vs. aider moins de jeunes critiques)

Un système d'évaluation qui pourrait être plus global pour évaluer toutes les facettes de la prise en charge



Qualitatif

- **Valoriser le travail accompli**, notamment les étapes non quantifiables mais nécessaires à l'insertion socio-professionnelle (obtenir un numéro de téléphone, mettre à jour le profil administratif...)
- **Documenter la connaissance des profils** des jeunes repérés et accompagnés (parcours, origines...)



Quantitatif

- Améliorer la connaissance des profils à travers un **suivi fin des volumes des jeunes** repérés et accompagnés
- Estimer l'efficacité **des dispositifs en disposant d'un suivi quantitatif** fréquent du nombre de jeunes repérés, accompagnés, insérés
- Estimer la **mobilisation de l'offre existante**



Collectif

- **Estimer l'impact des interactions collectives** et en réseau (social, insertion, santé...) auprès des jeunes
- **Fédérer les acteurs** autour d'objectifs communs
- Encourager les **mécanismes de coordination et de partenariats** entre acteurs



Participatif

- **Prendre en compte l'avis des acteurs de terrain** dans l'ajustement des modes de coordination locaux et des dispositifs d'accompagnement des jeunes
- **Recueillir l'avis des jeunes** sur les accompagnements dont ils bénéficient



**Qu'en pensent les jeunes
NEET les plus précaires ?**

6 groupes de discussion ont été organisés avec 14 jeunes aux profils divers suivis par des missions locales, des services d'éducation spécialisée, un CCAS et un CHRS

Mission locale / Aigle Mortagne (3 jeunes)

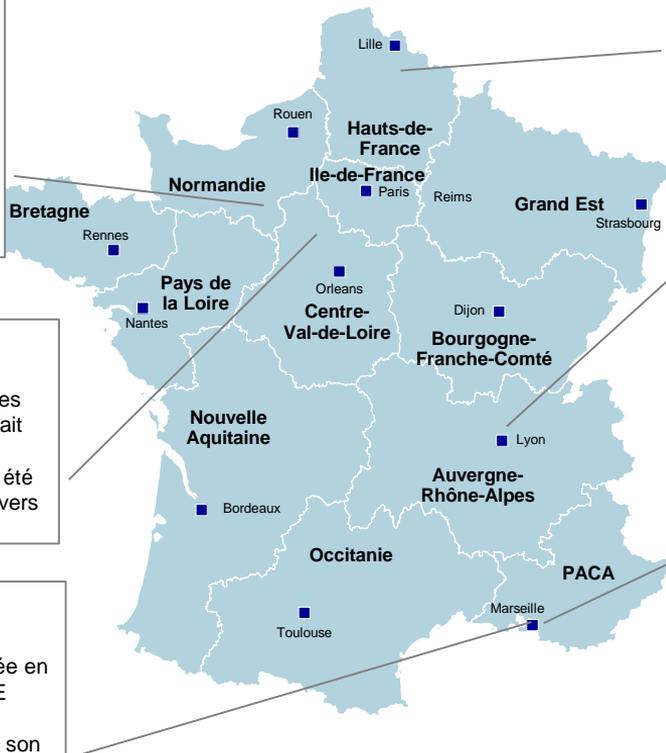
- **Jeune homme, 22 ans**, en GJ, projet de devenir valet de chambre, a fait des bouts d'accompagnement dans plusieurs missions locales
- **Jeune femme, 23 ans**, suivie en mission locale depuis ses 16 ans, en service civique après une GJ, a obtenu un logement
- **Jeune femme, 23 ans**, n'a pas fini ses études de marqueterie / sculpture sur bois en raison de problèmes familiaux, jeune maman

Service d'Accrochage et de Mobilisation des Invisibles / Lèves (2 jeunes)

- **Jeune homme, 23 ans**, rural associable, suivi par des psychologues et psychiatres. A abandonné 2 CAP, fait un service civique et une GJ
- **Jeune homme, 20 ans**, hébergé en foyer, dealer, a été en prison, ne veut pas travailler, grande défiance envers les institutions et l'Etat

Groupe prévention spécialisée ADDAP13 / Marseille (2 jeunes hébergés en foyers)

- **Jeune femme, 22 ans**, ancienne jeune de l'ASE, logée en foyer après 5 ans d'errance et un enfant placé à l'ASE
- **Jeune homme, 18 ans**, sans papier, avec un parent unique qui décède brusquement, et une période chez son frère et à la rue



CCAS / Carvin (1 jeune)

- **Jeune homme, 21 ans**, cherche sa voie après une expérience de cuisinier, en rupture familiale

CHRS - Les foyers éducatifs / Lyon

- **Jeune femme, 23 ans**, ancienne résidente du CHRS, à la rue pendant 3 ans après rupture avec sa famille
- **Jeune femme, 22 ans**, résidente du CHRS depuis février 2020, en errance et en situation de rue depuis 4 ans, rupture et échec scolaire avant le Bac

Mission locale / Salon de Provence (4 jeunes)

- **Jeune femme, 19 ans**, en GJ pour entrer en puériculture, ce qu'elle n'a pas réussi après son bac pro faute de financements
- **Jeune femme, 19 ans**, en service civique après une année de GJ et une année sabbatique (après rupture scolaire)
- **Jeune homme, 20 ans**, en service civique après des périodes d'errance, de décrochage et des bouts de GJ depuis ses 16 ans
- **Jeune femme, 19 ans**, en GJ après un BEP abandonné faute d'intérêt, ne sait plus quoi faire

Le point clé souligné par les jeunes et qui les engage sur le long terme est la considération et la relation de confiance qu'il noue avec leur accompagnateur

Quelqu'un qui écoute, comprend, est bienveillant

- L'éducateur / l'accompagnateur / le conseiller avec qui « ça matche » est celui qui **écoute le jeune sans le juger, prend le temps de comprendre** la situation et parfois aide à la formuler quand le jeune n'a pas les mots
- L'accompagnateur est aussi **un confident, un repère** qui sort le jeune de son isolement



Quelqu'un de confiance et qui redonne confiance

- Les jeunes soulignent le **besoin de pouvoir solliciter leur accompagnateur** en dehors des temps de rencontre et au-delà de l'accompagnement
- Il aiguille, ne fait pas « à la place de » et **aide à prendre conscience de ses propres capacités**

Quelqu'un qui montre tout de suite sa capacité à mobiliser des solutions

- L'éducateur **mobilise rapidement des solutions adaptées** au jeune, à sa situation et aux épreuves qu'il a vécues (remotiver quelqu'un de vite découragé, ne pas le lâcher, donner confiance à une personne timide, laisser le temps, démêler la situation...)
- Il **mobilise souvent le droit commun dans un premier temps** (accéder à la CMU, refaire sa carte d'identité, s'inscrire au lycée...) et l'accompagne dans ses démarches (services publics, rdv médicaux, convocations de la justice...)
- Il propose de **mettre le jeune en action** quand cela est possible (petit chantier...)

“

Mon accompagnement est très personnalisé, mon éducatrice est ma confidente elle me comprend

On ne va pas me lâcher comme cela du jour au lendemain

En tant qu'éducateur, on fait avec eux à leur rythme

Céline c'est ma confidente, c'est la seule personne à qui je parle de tout

Quand j'ai rencontré l'éducatrice ma vie était un véritable chantier ; elle m'aide à dénouer mes problèmes un par un

Deux briques de solutions mobilisées prioritairement et concomitamment pour sortir de l'errance et du « mode survie au jour le jour »



Le logement, condition sine qua non pour se projeter dans autre chose

- **Plus de la moitié des jeunes interrogés étaient dans une situation de rue ou de nomadisme** avant d'être pris en charge : le logement est une condition pour mettre en place un accompagnement global voire pour permettre au jeune de se projeter (sortir d'un milieu familial nocif, construire un projet professionnel...)
- Toutes les solutions de logement sont mobilisées par les accompagnateurs (FJT, logement social...), **même temporaires**



Le 115 m'a trouvé un hébergement temporaire

Je vivais dans les trains depuis 5 ans

Je peux pas rester chez mon père



Un revenu pour pouvoir vivre

- Les jeunes interrogés étaient **tous sans revenu avant d'être accompagnés**, parfois par **non-recours** aux aides auxquelles ils auraient pu prétendre ou par **absence de droits à des allocations** à ce moment-là
- L'accompagnement **apporte souvent un revenu pour pouvoir vivre (se nourrir...)** grâce à une Garantie jeunes, un service civique, une aide exceptionnelle du CD, des tickets-services...
- Le revenu obtenu permet aux jeunes de **sortir de la misère mais n'est pas toujours suffisant** pour subvenir à leurs besoins : permis de conduire, dettes...

Depuis que j'ai un logement je suis plus motivé pour le reste même si c'est pas évident pour gérer mon argent

J'ai lutté pour ne pas tomber dans l'illégalité ; j'avais une voiture, je vivais dedans et je faisais taxi pour avoir un peu d'argent

Si les jeunes soulignent la qualité de leur accompagnement actuel, ils pointent certaines limites...

Pour les plus ruraux, des difficultés de mobilité multifactorielles

- Les jeunes habitent loin de la Mission locale / de leur formation et **n'ont pas toujours de transport pour s'y rendre** ; la marche est souvent l'alternative même sur plusieurs dizaines de kilomètres
- Lorsqu'un transport existe il peut être **trop onéreux** (coût du permis de conduire...) **ou manquer de flexibilité** (horaires, jours...)
- La **difficulté culturelle à quitter son village** se fait également sentir et vient souvent de la famille du jeune
- La ruralité augmente l'**effet d'isolement** et de **stigmatisation du jeune** dans son environnement en vase clos

Les critères d'entrée ou des modalités d'accompagnement dans les dispositifs peu adaptés aux jeunes en mode survie

- Des **critères parfois excluant** (pas droit à un hébergement d'urgence si statut étudiant, pas droit à une garantie jeune si inscrit à l'école...)
- Des **contraintes propres** à chaque dispositif et avec peu de droit à l'erreur (obligation de déclaration de la GJ, règles de chaque foyer...)
- Des **dispositifs avec une durée limitée**, qu'on enchaîne faute d'autre solution (GJ puis service civique, alternance de foyers pendant plusieurs années...)
- Des **injonctions** à s'inscrire dans des cursus (telle formation, telle aide...)

Un isolement et une détresse à rompre pour faciliter l'accompagnement

- **Les jeunes décrivent un fort isolement**, ils ont souvent peu de refuges (rupture familiale, pas d'amis...)
- **Un besoin de parler de soi** / d'extérioriser mais des difficultés à la faire (honte...) voire un besoin d'être suivi par un spécialiste / un psychologue
- **Pour certains, la nécessité de partager leur expérience avec d'autres jeunes**, d'identifier des pairs auprès de qui partager sa situation, « voir que l'on n'est pas le seul »



Je dois faire 10 km à pied ou en bus pour aller au travail, mais je ne veux pas me plaindre

L'étiquette ASE me poursuit dans tous les services publics. Tout est plus difficile pour moi

J'aurais bien aimé que quelqu'un de mon âge m'accompagne à la Mission locale

Une réunion collective où on peut parler de ses problèmes librement sans être jugés, une sorte de psy, ce serait bien

L'analyse du forum « Blabla 18-25 ans » corrobore la problématique de précarité financière exprimée par les jeunes



Un niveau de précarité économique importante

- Les discussions autour des ressources (e.g. modalités d'accès, maintien et usage) sont au cœur du forum et mettent en avant le **besoin d'accès à des revenus pérennes** pour ce public de jeunes
 - Nombreux commentaires sur la bonne **façon d'insister auprès de son conseiller pour accéder à une Garantie jeune**
 - Nombreux commentaires sur les **difficultés à payer les dépenses courantes** : retard dans le paiement des factures, impossibilité de payer les transports, etc.
- Le nombre considérable de commentaires relatifs à des **comptes bancaires « Nickel »** renforce le constat de précarité économique (cartes bancaires sans découvert accessibles sans minimum de revenus chez un buraliste)



J'commence un stage mardi le vendre vide

La thune arrive en retard toujours quand on en a besoin



Une problématique d'endettement

- Les commentaires font apparaître des problématiques de **paiement en plusieurs fois et de crédits à la consommation**
- La détresse de certains jeunes face à leurs impératifs de paiements mensuels, notamment les remboursements de crédits, est particulièrement marquée dans les commentaires lorsque les allocations sont versées avec du retard

Ils arrivent à faire des crédits avec la GJ ?

L'argent était bloquer à cause d'un problème de l'asp



Des difficultés d'ordre administratif

- Les commentaires font apparaître de **nombreuses difficultés à effectuer la déclaration mensuelle** d'actualisation de la Garantie jeunes
- Les jeunes se plaignent également des **retards récurrents dans le versement des allocations de la Garantie Jeunes par l'ASP**, qui les mettent en difficulté dans la gestion de leurs budgets

Ils ont perdu ma déclaration alors l'allocation est pas partie



En synthèse...

Un constat clé du diagnostic : pour les NEET les plus précaires, une réponse plurielle est nécessaire

UN SOCLE

Me loger et me sentir bien dans mon logement (maintien en logement, gestion du budget...)

Accéder à des revenus pour me nourrir et pouvoir à mes besoins essentiels (habillement, mobilité, sociabilité...)

DES COMPLÉMENTS

Accéder à des soins médicaux, me faire dépister ou me soigner (médical, psy...)

Univers des besoins du jeune NEET précaire
« J'ai besoin de... »

Me (re)sociabiliser et apprendre à vivre avec les autres (codes de la vie en collectivité, lutte contre l'isolement, apprentissage de la langue...)

Retrouver des repères et devenir autonome (confiance en soi, travail socio-éducatif...)



Développer ou (ré)activer un projet professionnel : formation, alternance, emploi...

Remettre à jour mon statut administratif et accéder à mes droits (carte Vitale...)

4 principes directeurs pour guider la construction des recommandations de la mission

1

Proposer une approche globale : des évolutions proposées sur une diversité de thématiques pour répondre aux différents freins périphériques à l'insertion socio-professionnelle du jeune

2

Proposer une approche inconditionnelle : pendant une phase spécifique de transition de la précarité à l'accès au droit commun, adapter l'accompagnement au jeune plutôt que l'inverse

3

Répondre rapidement aux besoins essentiels (se loger, se nourrir) des jeunes sans solution avant d'aborder d'autres sujets

4

Agir le plus tôt possible en préventif : limiter le nombre de nouveaux NEET précaires sans solution pour lesquels le chemin vers l'insertion socio-professionnelle est long, coûteux et sinueux

Prochaines étapes et questions



5 min

Prochaines étapes

Avril 2021

Finalisation des mesures intégrant les retours des acteurs en entretiens et ateliers
Remise du rapport final de la DITP aux commanditaires, ainsi que du rapport d'annexes (focus logement, santé mentale et comparaison internationale)

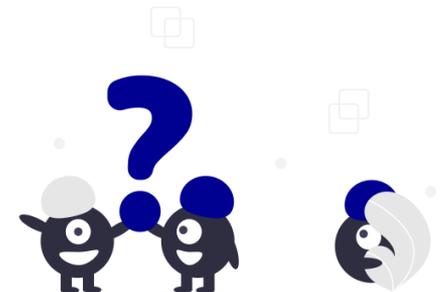
**Avril – mai
2021**

Approfondissement, instruction et arbitrages sur les recommandations de la mission par les Directions métier en charge et les cabinets ministériels

**Après
arbitrages**

Retour des Directions métier auprès des acteurs mobilisés pour restituer les arbitrages

Vos questions et réactions ?



Annexes

1. Méthode
2. Retour des NEET
3. Analyse du forum Blabla 18-25
4. Cartographies des Missions locales réalisées par l'ANCT
5. Restitution des ateliers (matière brute)

Structures	Personnes interrogées
Ecole de la deuxième chance (E2C)	<ul style="list-style-type: none"> • Karen ERNOULT, E2C Caen • Jean SERROR, E2C Val De Marne
Établissement pour l'insertion dans l'emploi (EPIDE)	<ul style="list-style-type: none"> • Alexandre POURCHET, EPIDE Belfort • François POURCHET, EPIDE Belfort
Missions locales	<ul style="list-style-type: none"> • Marilène DHEYGERS, Directrice, ML Montagne au Perche • Karine BEJUGA, Directrice, ML Lille • Shakira SHAMTALLY, ML Salon de Provence • Célia BEAUDOUX, ML Salon de Provence
Centre d'information et d'orientation (CIO) et Plateforme de suivi et appui aux décrocheurs (PSAD)	<ul style="list-style-type: none"> • Nathalie PLOQUIN, Direction, CIO Créteil
Fondation des apprentis d'Auteuil	<ul style="list-style-type: none"> • Lucille RANGER, Booster à Marseille, projet Impact Jeunes
Club de prévention spécialisé	<ul style="list-style-type: none"> • Carine ANTIQ, ADDAP 13 • François SOURET, ADDAP 13
Travail alternatif payé à la journée (TAPAJ)	<ul style="list-style-type: none"> • Jean-Hugues MORALES, Directeur, TAPAJ
Convergence	<ul style="list-style-type: none"> • Pauline KERGUIGNAS, Chef de projets
Centre communal d'action sociale (CCAS)	<ul style="list-style-type: none"> • Joël FERRI, CCAS de Carvin • Brigitte LAFEUILLE, CCAS de Carvin
Caisse d'allocations familiales (CAF)	<ul style="list-style-type: none"> • Arnaud ROZAN, Directeur général délégué, CNAF • Edith VOISIN, Responsable du pôle enfance, jeunesse, parentalité, CNAF • Gaëlle CHOQUER MARCHAND, Directrice, CAF 77 • Nathalie DECHANDON, CAF 77
Direction de la protection judiciaire et de la jeunesse (DPJJ)	<ul style="list-style-type: none"> • Franck BALDI, Directeur des missions éducatives, DIPJJ Sud-Est • Philippe LEBORGNE, Médecin, Pôle santé DPJJ • Pierrine ALY, Médecin, Pôle santé DPJJ • Jean-Marc PEYROT, Chef du bureau des méthodes et de l'action éducative, DPJJ • Caroline SAVIGNARD, Bureau des méthodes et de l'action éducative, DPJJ
Association REPAIRS	<ul style="list-style-type: none"> • Léo MATHEY, Directeur
AFPA et Village AFPA	<ul style="list-style-type: none"> • Rémi BORDET, Directeur relations institutionnelles • Aurélien GAUCHERAND, Directeur de programme Village Afpa • Elisabeth BONNEMAINS, Direction des programmes nationaux
CHRS Jeunes	<ul style="list-style-type: none"> • Sarah KLAJNBERG, Directrice pôle inclusion sociale ACOLEA

Structures	Personnes interrogées
Commissariat à la lutte contre la pauvreté	<ul style="list-style-type: none"> Joelle CHENET, Commissaire en PACA Anne POSTIC, Commissaire en Pays de la Loire Régis JACQMIN, Académie de Nantes
Délégation santé mentale	<ul style="list-style-type: none"> Frank BELLIVIER, Délégué santé mentale
Plateforme jeunesse et santé mentale (Saint-Denis / Saint-Ouen)	<ul style="list-style-type: none"> Stéphane JUNG, Coordonnateur de la plateforme
Direction générale de la santé	<ul style="list-style-type: none"> Raphaël CAPIAN, Chef du bureau de la santé mentale Jean-Michel TASSIE, bureau de la santé mentale Pauline MERCIER, bureau de la santé mentale Marie-Hélène DECHAUX, bureau de la santé mentale
Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP)	<ul style="list-style-type: none"> Samuel JAMES, Chargé d'études et d'évaluation Quentin FRANCOU, Chargé d'études et d'enquêtes à la Mission des Enquêtes, Données et Etudes Statistiques (MEDES)
Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES)	<ul style="list-style-type: none"> Emmanuelle NAUZE-FICHET, Cheffe du bureau jeunesse et famille
Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES)	<ul style="list-style-type: none"> Sébastien GROBON, Adjoint à la cheffe de la Mission d'Analyse économique Benjamin VIGNOLLES, Chef du département des politiques de l'emploi
Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)	<ul style="list-style-type: none"> Alix HUMBERT, Chef de projet « Cité de l'emploi » Sylviane LE GUYADER, Cheffe du Pôle Analyse et Diagnostics territoriaux François REYNAUD, Pôle Analyse et Diagnostics territoriaux
Union nationale des missions locales (UNML)	<ul style="list-style-type: none"> Olivier GAILLET, Chargé de mission Claire FABRE, Chargée de mission
Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO)	<ul style="list-style-type: none"> Philippe LEBRETON, Chef du bureau de l'orientation et de la lutte contre le décrochage scolaire
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA)	<ul style="list-style-type: none"> Naouel AMAR, Chargée de mission, Bureau des politiques de Jeunesse Amaria SEKOURI, Chargée de mission, Bureau des politiques de Jeunesse
ATD Quart Monde	<ul style="list-style-type: none"> Margot TORTONESSE, Département Jeunesse Yves RAVOT, Département Jeunesse
Fédération des acteurs de la solidarité	<ul style="list-style-type: none"> Alexis GOURSOLAS, Responsable du service stratégie et analyse des politiques publiques Alice TALON, Chargée de mission Justice – Jeunes
Collectif Alerte	<ul style="list-style-type: none"> Christophe DEVYS, Président Manon JULLIEN, Conseillère technique Lutte contre l'exclusion

Structures	Personnes interrogées
Union Nationale des Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes (UNCLLAJ)	• Tommy VEYRAT, Délégué National
Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes (UNHAJ)	• Salim DIDANE, Directeur de la prospective
Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (DIHAL)	• Sylvain MATHIEU, Délégué interministériel • Jean-Paul BACHELOT, Conseiller éducation et droits de l'enfant • Pascale ESTHECAHANDY, Coordinatrice du programme « Un chez soi d'abord » • Thibault PUYAUBRAN, Chef de projet, pôle Migrants
Médecins sans frontières (MSF)	• Nadia SEBTAOUI, Coordinatrice de projets Mineurs Non Accompagnés
Association CEMEA	• François CHOBEAUX, Réseau Jeunes en errance
Association ACOLEA	• Marie TOSQUES, Responsable qualité et développement
Spécialiste de la question des sans domicile fixe (SDF)	• Julien DAMON, Professeur à Sciences Po Paris
Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA)	• Valérie SAINTOYANT, Déléguée de la MILDECA • Denis LEJAY, Chargé de mission prévention jeunesse
Centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA)	• Didier TOUZEAU, GH Paul Guiraud
Direction du service national et de la jeunesse (DSNJ)	• Yves BOERO, Chef de service, adjoint au Directeur • François NOUET, Chef d'un service JDC
Secours catholique	• Joséphine DUBOIS, Directrice du plaidoyer
Direction générale de l'emploi et de la formation professionnelle (DGEFP), Sous-direction Europe et International (SDEI)	• Olivia MONTEL, Cheffe du Pôle Coordination des politiques européennes et internationales • Marie-Amélie DUTREY, Chargée de mission • Anna SEGUIN, Chargée de mission
Délégation interministérielle au développement de l'apprentissage dans les quartiers prioritaires de la Politique de la ville (DIDA)	• Pauline DUBOIS-GRAFFIN, Coordinatrice d'équipe • Pierre GOUDIN, Directeur des programmes
Centre national des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS)	• Clément CADORET, Directeur de projets CNOUS • Marianne SCHUHLER, Responsable du service social, CROUS Aix-Marseille
Directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE)	• Chantal GUENOLE, PACA, AAP Repérage • Marion ARABEYRE, PACA, AAP Repérage • Léa RITA-DE-CARVALHO, Bourgogne Franche-Comté, AAP Repérage
Service jeunesse d'un quartier politique de la ville (QPV)	• Guy PERETTI, service jeune Montreuil • Leila BENAHMED, , service jeune Montreuil
Brigade de Prévention de la Délinquance	• Sandrine FORESTIER, BPDJ GGD60
Services protection de l'enfance des Conseils départementaux	• Vanessa LELONG, CD Yvelines • Maureen HOGER, CD Yvelines

Structures	Personnes interrogées
Directeur d'établissement scolaire	<ul style="list-style-type: none"> Jean-Luc ALLEGRI, Directeur de collège, Académie de Nice
Infirmière scolaire	<ul style="list-style-type: none"> Thérèse LORANS, Infirmière scolaire, Académie de Rennes
Union Locale pour l'Initiative Solidaire	<ul style="list-style-type: none"> David EVEILLARD, Délégué général adjoint
Un chez soi d'abord jeunes Lille et Toulouse	<ul style="list-style-type: none"> Nicolas TRUJILLO, Directeur du programme, Toulouse Véronique WAXIN, Directrice, Lille
Parcours Accès au Logement et à l'Emploi des Jeunes (ALEJ)	<ul style="list-style-type: none"> Stéphane QUEMENEUR, Directeur du programme
Dispositif I NEET YOU	<ul style="list-style-type: none"> Directeur, Mission locale Pays d'Aix
Service d'Accrochage et de Mobilisation des Invisibles (SAMI)	<ul style="list-style-type: none"> Jean-Yves SERRE, Chargé de développement, Service SAMI Marion SERRE, Educatrice de jeunes, Service SAMI
Plateforme au service des jeunes (Fondation de Nice)	<ul style="list-style-type: none"> Pierrette CAZALERE-JOUAN, Directrice du secteur Enfance-Jeunesse-Familles Caroline POGGI-MAUDET, Directrice générale
Impact Jeunes	<ul style="list-style-type: none"> Nathalie GATELLIER, Responsable du projet Fondation des apprentis d'Auteuil
Groupement de Créateurs / J'entreprends mon projet d'avenir	<ul style="list-style-type: none"> Cécile CAMPY-BIANCO, Directrice déléguée
Projet Cohérence Jeunes	<ul style="list-style-type: none"> Camille ROULLIER, Chargée de mission, Relai Ozanam Estelle BARONE, Chargée de mission, Relai Ozanam
Appartement de répit pour jeunes femmes 18/30 en errance	<ul style="list-style-type: none"> Odile GALLI, Cheffe de service, Direction des Solidarités, CCAS Besançon
Projet de recherche sur la santé des jeunes (Presaje)	<ul style="list-style-type: none"> Sarah ROBERT, Médecin généraliste
Programme JAMES	<ul style="list-style-type: none"> Bruno MICHON, Responsable du programme
A'Venir	<ul style="list-style-type: none"> Nicole OTT, Directrice, ML Pays Voironnais
Association ESSTEAM	<ul style="list-style-type: none"> Julien DUBOIS, Directeur du développement Sylvie HEUNET, Coordinatrice de la Formation Mise à l'Emploi (FME) Fanny JACATON, Coordinatrice de l'Accompagnement Vers l'Apprentissage (AVA)
Lab'On-ID	<ul style="list-style-type: none"> Martin DAVY, Chef de projet, Mission locale Pays d'Aix
Sémaphores	<ul style="list-style-type: none"> Emmanuelle LUTTENUER, Directrice
Action tank / Social finance	<ul style="list-style-type: none"> Guillaume GINEBRE, Chef de projet Emilie DUSSAUGE, Chef de projet
Social Finance	<ul style="list-style-type: none"> Céline GROSS, Associate
France Terre d'Asile	<ul style="list-style-type: none"> Fatiha MLATI, Directrice de l'Intégration

Principales sources utilisées

ADCF, "Les impacts du confinement et de la crise sanitaire sur la jeunesse", 2020
ARF, "Plates-formes de suivi et d'appui aux jeunes en situation de décrochage", 2015
Assemblée Nationale, "Rapport sur l'organisation de la santé mentale en France", 2019
Bilan projet **ACODEGE**, 2020
Bilan projet **SIPA** 2016-2018
BMJ, "Adolescents and young adults who are not in employment, education or training", 2013
BVA, "Etude sur la coordination des acteurs jeunesse", 2016
CDC Habitat, "Le logement des jeunes, entre difficultés et opportunités", 2018
Céline Rothé, "Accompagner les jeunes en errance ou adapter les normes de l'insertion", 2018
CNAM CEET, "La Garantie Jeunes en action : usages du dispositif et parcours des jeunes", 2016
COJ, "La Garantie Jeunes de Demain : un droit ouvert à tous les jeunes", 2020
COJ, "Les jeunes au cœur du futur service public de l'insertion", 2020
Cour des comptes, "La Protection de l'enfance, une politique inadaptée au temps de l'enfant", 2020
Croix Rouge française, "Pace pour la sante globale des jeunes", 2017
DARES, "Les NEET : quels profils et quels parcours ?", 2020
DEPP, "Le niveau d'études à la sortie du système éducatif", 2020
DREES, "Analyse de la Garantie Jeunes", 2018
DREES, "Le non-recours aux prestations sociales", 2020
DREES, "Ressources et accès à l'autonomie résidentielle des 18-24 ans", 2016
Eurofound, "Exploring the diversity of NEETS", 2016
Fondation Abbé Pierre, "L'état du mal-logement en France", 2020
Fondation de France, "Jeunes et sans amis : quand la solitude frappe les 15-30 ans", 2017
Housing First, "Le logement d'abord pour les jeunes en Europe", 2020
Ined, "Les mineurs isolés étrangers et les inégalités de prise en charge en protection de l'enfance en France", 2018
INJEP, "Expérimentations en matière de santé", 2016

INJEP, "Garantie jeunes : quels enjeux et quels usages de l'allocation?", 2019
INJEP, "Jeunes pauvres: Quelles mesures et définitions ?", 2020
INJEP, "Le non-recours des jeunes adultes à l'aide publique", 2018
INJEP, "Les NEET, des ressources et des conditions de vie hétérogènes", 2020
INJEP, "Passage à l'âge adulte des jeunes sortant de l'Aide sociale à l'enfance", 2020
Insee, "Etude logement des jeunes", 2018
Insee, "Placement dans l'enfance et précarité de la situation de logement", 2016
IPSOS, "Santé mentale des jeunes", 2016
Jamies & Kerivel, "Donner aux jeunes vulnérables du temps au présent pour miser sur l'avenir", 2020
L'Observatoire des Inégalités, "Rapport sur la pauvreté en France", 2020
Médecins du monde, "Observatoire de l'accès aux droits et aux soins", 2018
Ministère des Solidarités et de la Santé, "Mise en œuvre de la Feuille de route Santé mentale et psychiatrie", 2021
Nouvelles Aquitaine, "Programme régional pour l'accès aux soins et à la prévention des plus démunis", 2018
OCDE, "The NEET Challenge", 2016
OFCT, "Le trafic de Cannabis en France", 2010
Plan gouvernemental, "1 jeune 1 solution", 2020
Plan pauvreté PACA, "Empêcher les sorties sèches de l'ASE", 2019
Rapport inter-associatif, "Les difficultés d'accès au parc social des ménages à faibles ressources", 2020
Samuel Thyron, "Etude des besoins des gens du voyage", 2010
Sarah Robert, "Santé et recours aux soins des jeunes en insertion socio-professionnelle : une recherche interventionnelle multicentrique", 2020
SGMAP, "Etude qualitative sur le décrochage et le raccrochage scolaire", 2014
Vincent Girard, Pascale Estecahandy, Pierre Chauvin, "La santé des personnes sans chez soi. Plaidoyer et propositions pour un accompagnement des personnes à un rétablissement social et citoyen", 2010

Les jeunes interrogés ont mis du temps à trouver un organisme d'accompagnement ou un accompagnateur qui leur correspond et y accèdent le plus souvent *via* un tiers

Un défaut d'information / d'orientation initiale

- Une **mauvaise connaissance des dispositifs / prises en charge possibles** pour eux-mêmes, **en dehors des Missions locales** qui sont bien identifiées mais associées principalement à l'insertion et non à un accompagnement global
- Des **accompagnants qui peuvent également sembler submergés par le foisonnement** des dispositifs sur leur territoire
- Un sentiment **d'abandon** et **d'absence de solution** pour les plus précaires

Différents accompagnements testés et délaissés

- Des profils de jeunes qui **ont connu beaucoup d'accompagnants différents et peu concluants** avant d'adhérer à une prise en charge, pour des raisons diverses exprimées par les jeunes : absence de maturité du jeune / refus de la main tendue ; accompagnement vécu comme contraignant / pas de droit à l'erreur ; incompatibilité d'humeur avec l'accompagnant ; sentiment de ne pas être suffisamment considéré, de n'être « qu'un numéro » ; grande défiance envers les services de l'Etat, etc.

Un tiers de proximité, qui donne envie ou aiguille in fine

- Une orientation par un **tiers de confiance** (une autre institution déjà en contact avec le jeune : école, ASE, maison des adolescents, AEMO, CMP...) ou une **obligation** (« mes parents m'ont dit d'aller à la Mission locale »)
- Une **orientation entre jeunes** qui fonctionne bien et « aide à franchir la porte » (via un ami qui prend RDV pour le jeune, à travers le bouche-à-oreille, etc.)
- Un accès aux dispositifs grâce aux **canaux de communication classiques qui semble moindre** (réseaux sociaux, forum étude et emploi des jeunes, textos, snapchat, etc.)

“

Je ne connaissais pas le 115

Mon assistance sociale ne connaissait pas le CHRS

Je leur ai dit plusieurs fois que je n'avais pas de voiture et on me proposait toujours des emplois loin de chez moi

J'en ai rencontré des éducateurs mais ils ne prenaient pas les choses au sérieux, on était qu'un dossier...

La fille de 16 ans à qui j'ai conseillé la mission locale, elle sait pas, elle a peur donc je l'ai accompagnée et elle est inscrite

Trois apports complémentaires de l'accompagnement plébiscités par les jeunes même si chaque situation appelle des réponses différentes



Une aide à accomplir les démarches administratives

- La réalisation des démarches administratives (demande de titre de séjour, de RSA jeune parent...) est **vécue de manière très complexe par les jeunes pour diverses raisons** : méconnaissance de leurs droits, absence des documents nécessaires, incompréhension du vocabulaire administratif, difficulté d'accès au numérique, etc.
- Ils apprécient que les accompagnateurs fassent les **démarches avec eux et non pour eux** : « mon éducatrice m'a montré comment faire un virement, c'est simple en fait »



Une aide à préparer un projet professionnel et/ou personnel

- Certains jeunes ont des **projets de vie très précis entravés par des accidents** de la vie (« je veux être thanatopracteur depuis l'enfance », « j'ai démarré des études d'ébénisterie mais j'ai dû arrêter pour problèmes familiaux », « je veux récupérer mon enfant placé à l'ASE »...)
- D'autres sont davantage accompagnés par les éducateurs pour **murir un projet de formation** ou d'emploi (« toutes mes expériences professionnelles ont été des échecs, je n'ai plus envie de travailler », « je n'ai aucune idée de ce que je veux faire comme métier »)



Une aide pour effectuer un travail sur soi

- L'accompagnement permet au jeune de se **remettre à jour au niveau médical et de travailler ses compétences sociales** avec l'éducateur : capacité à fréquenter / échanger avec d'autres jeunes, alternance entre temps collectifs et individuels
- **D'autres aspects** peuvent être abordés : aide à la gestion du budget, soutien psychiatrique, aides juridiques, etc.

“

C'était dur, mais on s'est accroché. Il y avait plein de documents qu'on n'avait pas. L'inscription à l'école m'a permis d'avoir un certificat de scolarité pour les papiers

Elle m'a beaucoup soutenu pour m'aider à trouver le métier que je voulais faire, à avoir confiance en moi

La GJ m'a permis de me dépasser : le contact humain, c'était pas mon fort

Je parle pas beaucoup aux jeunes du foyer, j'ai perdu cette notion d'être sociable

Avant d'être accompagné, vous auriez bien aimé...

1. Qu'un jeune déjà passé par un accompagnement vous en parle (sur les réseaux, lors d'un café...)
2. Mieux savoir où aller pour trouver de l'aide (publicité sur les missions locales, information en ligne...)

Pendant l'accompagnement, vous aimeriez bien...

3. Avoir un accompagnateur unique, comme un coach, qui vous suit tout au long de votre parcours et vous relance
4. Participer à des activités dynamiques (théâtre, escape game, atelier cuisine, cours de sport...) en parallèle du travail sur son parcours professionnel
5. Rencontrer d'anciens jeunes pour qu'ils présentent leur travail / leur passion
6. Visiter 3 entreprises pour vous aider dans votre réflexion d'avenir
7. Accéder à un prêt jeunes (ex: 5000€) à rembourser au 1^{er} emploi pour le projet de son choix (financer une formation, le permis, un ordinateur...)
8. Faire une mission d'intérêt général bénévole non rémunérée (auprès d'une personne âgée, dans un collège, dépollution d'un site...)
9. Faire partie d'un petit groupe de jeunes en accompagnement pour échanger / discuter, par exemple toutes les semaines, avec un animateur

Pour les besoins médicaux et parler de ses soucis, vous trouvez utile...

10. De voir un médecin ou un infirmier gratuitement à la Mission locale ou dans un lieu identifié (bus mobile...)
11. De pouvoir voir gratuitement un psychologue pour parler des moments difficiles à la Mission locale ou dans un lieu identifié (bus mobile...)

Et après l'accompagnement, vous seriez prêts à...

12. Aider d'autres jeunes en début d'accompagnement (montrer comment faire une démarche en ligne que vous avez déjà faite, donner des conseils...)
13. Répondre à un questionnaire pour dire les + et les - de votre accompagnement pour améliorer les choses

Utile Bof Pas utile

1 2 3

1 2 3

1 2 3

1 2 3

1 2 3

1 2 3

1 2 3

1 2 3

1 2 3

1 2 3

1 2 3

1 2 3

1 2 3

Mesures ayant obtenu 100% de vote « utile »

- **Mieux savoir où aller pour trouver de l'aide** (publicité sur les missions locales, information en ligne...)
- **Participer à des activités dynamiques** (théâtre, escape game, atelier cuisine, cours de sport...) en parallèle du travail sur son parcours professionnel
- **Faire partie d'un petit groupe de jeunes** en accompagnement pour échanger / discuter, par exemple toutes les semaines, avec un animateur
- **Voir un médecin ou un infirmier gratuitement** à la Mission locale ou dans un lieu identifié (bus mobile...)
- **Pouvoir voir gratuitement un psychologue** pour parler des moments difficiles à la Mission locale ou dans un lieu identifié – même si certains jeunes expriment des réticences pour eux-mêmes

Le PASS Santé ça marche pas, j'attends toujours !
Moi aussi je valide fortement le médecin et surtout gratuit, sinon j'ay vais pas, trop peur que ça me coute

Faire des activités c'est bien, je suis resté longtemps enfermé dans ma chambre avec des soucis à aller vers les autres donc ça m'attire de créer du lien et de découvrir des choses

Le mieux c'est d'être accompagné par quelqu'un de sympa et qui nous comprend, nous motive mais aussi après, garder le contact, ne pas nous laisser tomber

Réponses au vote sur les mesures

- Un **consensus** assez fort sur l'ensemble des propositions notamment pour un **accompagnateur sur toute la durée** de l'accompagnement voire au-delà et un **accès à des services médicaux gratuits**
- **Davantage de réserve** sur l'intervention auprès de pairs (rémunération vs. bénévolat, du mal à se projeter concrètement) et l'intervention en mission d'intérêt général, qui ne semble pas forcément adaptée à tous les jeunes, ainsi que sur le prêt jeune qui attire tout en générant du stress « *c'est quand même une somme, je fais comment si je peux pas rembourser ?* »
- **Des propositions complémentaires :**
 - **Un kit d'aides** : financement du permis de conduire, prêt d'une voiture à 5€/jour pour se rendre à une formation, achat d'un téléphone mobile/forfait, financement des transports en commun, etc.
 - **Des revenus complémentaires pour les plus précaires** « *on peut avoir 80€ de FAJ en urgence mais ce n'est qu'une fois et on doit déjà donner 30€ pour le pôle logement* »
 - **Une préparation à la sortie et un suivi post-ASE** renforcé : CJM plus ouvert, suivi par un travailleur social, etc.
 - Plus de **flexibilité administrative** notamment pour les jeunes ayant eu des parcours de rue : impossibilité d'indiquer une domiciliation récente bloquante pour réaliser une déclaration fiscale et accéder à certains dispositifs (logement, etc.)

Méthode d'analyse de la perception des jeunes

Le "scraping" et l'analyse du forum Blabla 18-25 ans du site jeux-vidéo.com

- Extraction des commentaires dans les rubriques contenant les mots "**garantie jeunes**" et "**missions locales**" du forum sur la période de **2017 à 2021**
- Construction de **grandes catégories** de sujets à partir des mots-clés les plus représentatifs (clustering automatique)
- **Hiérarchisation des catégories** de sujets abordés à partir du nombre de commentaires se rapportant à ce sujet
- **Analyse de sentiments** de chaque phrase (positif, négatif ou neutre) en fonction du **vocabulaire utilisé** (ex. "je suis fatigué" est classé dans les phrases de sentiment négatif, "bon courage" dans les phrases de sentiment positif)



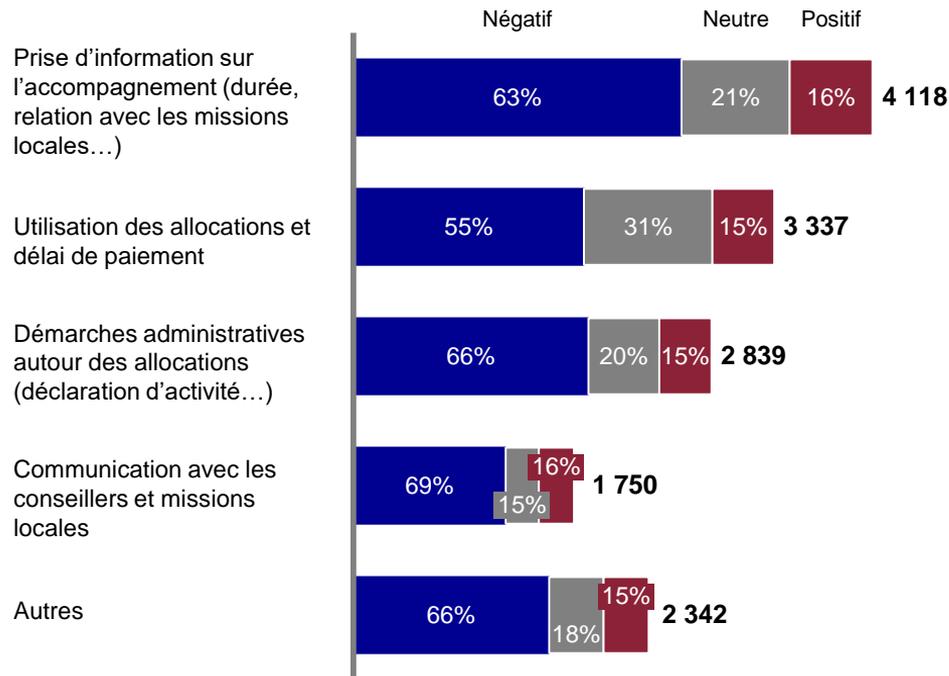
Σ jeunes participants dans la rubrique analysée : 1 635

Σ jeunes en Garanties Jeunes (2017 – 2020) : ~300 000

Représentativité de l'échantillon : 0.5%

4 thématiques principales abordées dans les commentaires

Thématiques abordées Sentiment exprimé par commentaires:



La prise d'information & d'accompagnement tourne essentiellement autour des questionnements sur les modalités de la Garantie Jeune, et des difficultés d'obtention d'un stage ou d'une formation



Garantie Jeune

chaude, mais si tu te retrouves en garantie jeune c'est que tu vaut pas mieux
 ertement si on n'avait pucre la garantie jeune je l'aurai envoyé pour de vr
 mo... de... que... on... la... garantie jeune a été supprimé ... Moi 19 an
 le... que... que... si... on... est... tous... en... garantie jeune c'est qu'on est tous dans la
 de merde, après si tu flingues ta garantie jeune comme la plupart des mecs qu
 L et que c'est mon premier mois de garantie ce qui fait que la gestion a été p
 'administration tout le long de ta garantie jeune, faut juste que t'aille à t
 s l'ont clairement stipulé ! si la garantie jeune ne vous convient pas aller t
 taff de la mission locale et de la garantie jeune sont sur les nerfs en perman
 nt je les plains le staff du local garantie jeune de chez moi, on est dans un
 e qui te paie et j'ai déjà reçu la garantie jeune en milieu d'après midi à moi
 i m'atter quelque rendez vous de la garantie jeune ... Je me suis acheter un sm
 e mais force pour dire que tu veux Garantie jeune (dis que tu veux taffer), q
 s kheys me disaient `` mais non la garantie jeune tu fais pas ça tkt pas '' le
 rvice Civique en meme temps que la garantie jeune ça passe ou faut trouver un

Stage

demander des papiers ou convention de stage elle me demande même pas mon blaze e
 e... que... assez rapidement un stage d'un mois (Du 10 janvier au 10 févr
 ce... n'a... on doit trouver un stage au plus vite sous peine de sanctions e
 n... à... puis... emploi (sauf si t'es en stage) wah moi j'ai appeler la garantie j
 9 février Et ils eulent qu'on ait un stage le 23 ... sans argent, donc sans mo
 les mois Sauf que pour trouver leur stage de merde il faut payer le transport l
 e ... Tjrs rien, pourtant je suis en stage la semaine dernière on m'avais dit l
 on ... QUIN je fais l'esclave en stage mais on me paye pas, 470€/mois à ri
 470€/mois à rien branler et faire un stage de 70h tout les 2 à 3 mois c trop du
 n... calcule ça fait qu'en échange d'un stage de 70h t'a le droit à 3 X 470€ avan
 s devant la mission locale et 15j de stage autant vous jeter de votre HLM direc
 de merde maintenant et j'commence un stage mardi le ventre vide, formation de
 nt qu'ont aient faire les esclave en stage 35h00 par semaine pour être payer a
 dans quelque jour je suis bientôt en stage alors que eux ne respecte pas le ter
 et la je suis embauché en CDD suite stage mac do, je vais encore avoir de l'o
 Comment vous faites pour trouver un stage ? J 'y suis depuis décembre, j'ai
 it absolument AUCUNE démarche, zéro stage Je dépense les 470 tout les mois dan

Formation

ne pas être étudiant / en formation vivre seul en étant sans travail o
 en... le 10 février), possibilité de formation et d'autres stages ... Si quelqu'un
 c... que... avant une formation (Bac pro) . Je survie avec 370 +
 Les... que... la aucune formation, je touche plus le chômage et j'a
 c... ma mère > 23 ans, 0 salaire, 0 formation et 0 aide et ma mère gagne 1k3 par
 i... tu veut être payer et trouve une formation /taff le 1er mois en classe pour l
 , mais si je n'est jamais fait de formation ou de job, qui me prendra dans un
 ce un stage mardi le ventre vide, formation par respect pour eux si tu pouvais
 he à sa fin . Je devais rentrer en formation mais je me suis blessé et je suis
 ait tes stages ? Je veux faire une formation dans l'informatique, je trouve pa
 ns des entreprises ou chercher une formation (c'est ce que j'ai fait) . Tu va
 question je vais bientôt faire une formation de 2 mois rémunéré j'ai le droit
 t rémunéré combien, j'ai fait une formation rémunéré 390€ et la GJ me versait
 dans un mois mes kheys Des gens en formation AFPI/ AFPA ? J'ai pas reçu en même



Les problématiques de paiement mettent en exergue les choix de consommation des jeunes à travers leurs allocations (e.g. crédits de consommation), ainsi que les risques des retards de réception de versements



Paiement

boulangier pour le multimédia , mon paiement en 10 fois est débité le 6 chez eu
o (multimédia / électroménager en paiement en X fois) viens pas te plaindre
ver pas donner de date précise de paiement Bonne nouvelle les kkeys !! Un po
? Et si tu ne paies pas le paiement (date de paiement , les procédure
e passe pour le paiement (date de paiement , les procédures que nous devons f
t : Et comment sa se passe pour le paiement (date de paiement , les procédure
e passe pour le paiement (date de paiement , les procédures que nous devons f
aire pour obtenir la paie) ? ? Le paiement c'est en général le 15 , pour avoi
is sur le forum sur les retards de paiement je dirais pas avant le 26 Ma conse
est dû aux jours fériés Du coup le paiement se fera plus autour du 20 mai Ah o
aujourd'hui Perso j'ai jamais eu un paiement fait en fin de semaine Les seuls j
Agricole ayant pas encore touché . Paiement reçu (crédit mutuel) Toujours ri
Bien content de pas contribuer au paiement de vos RSA les prolos vu que je tr
ura poster une image comme quoi le paiement sera encore retardé Il me reste 26
eja a sec J'ai contacté l'ASP , le paiement tombera entre le 14 et le 17 . Non

Problème

pas reçus le virement qu'il y a un problème Toujours rien Wolfort chez lcl ?
reçu le 15/08/2018 jamais de problème , limite c'est fait en avance quel
é mais en c'moment j'ai des groos problème de perte de confiance en moi + dér
e personne qui ne la pas eu ces un problème de leur part J ' y étais y a 2 ans
autre tous est conforme ces eu le problème la ... La procédure c'est juste si
le ma dit qu'il y a un tableau des problème de paiement de l'asp et que j'en f
tembre si tu n'as rien demain . Le problème c'est que l'asp a un mauvais rib p
caisse d ' epagne . Y ' a t ' l un problème avec cette banque ? Quand j ' ai m
'argent était bloquer à cause d'un problème de l'asp j'ai quelqu'un de mon gro

Crédit

apl loyer : 400 factures : edf 50 + crédit conso 80 + sfr pour internet/ tv 7.
, en alcool/sporties en boites et en crédit à la conso (multimédia / électromé
ya rien p... la caisse depargne 🙌🙌🙌🙌 Crédit agricole Pour info les virement
s ont leurs taff leurs CDI et leurs crédit sur 30 ans pour payer une maison qu
cs que jconnais à la GJ à prendre X crédit à la conso (paiement en X fois etc
retard te met en PLS Mdrn non aucun crédit heureusement . Il arrivent à faire
reusement . Il arrivent à faire des crédit avec la GJ ? A la base ça aurait ét
ste Perso toujours pas , je suis au crédit agricole , on verra bien demain mat
les khey Toujours rien , je suis au crédit agricole Ceux qui ont reçu , dites
en ayant rien branler Reçu avec le crédit agricole Banque postale c'st pour q



La réception des allocations est un sujet préoccupant pour les jeunes en raison des délais de réception et des problématiques de déclaration d'activité pour maintenir les versements



Nickel

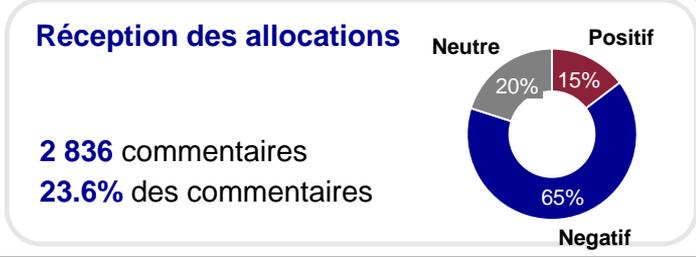
les gars ! Message recus Bonjour a
G... nickel ont un `` compte nickel
re... nickel. Généralement un compte nickel
qui elle est même plus rapide que l
, pfff je vais m' ouvrir un compte nickel
ou moins je serais tranquille , mon
en tant et en heure c'est sous sur nickel .
Qu'elle sont les heure ou il faut
o je vais sûrement ouvrir un compte nickel
pour le reste de la gare mes tout d
si , franchement mon copain et chez nickel ,
et c'est nickel (ca porte bien s
on copain et chez nickel , et c'est nickel
(ca porte bien son nom) : p Linda
? Pour les kheys qui ont un compte nickel
comment ça se passe ? Vous êtes sat
loc du mois dernier qui dit mieux ? Nickel
tant mieux ;) Je commence le 20 la
sage , je suis payé demain (compte nickel)
Je viens de rendre mes documents
rde toute les heures sur mon compte nickel
ya rien qui rentre la ! tssss bienv
i , moi en tout cas pour mon compte nickel
ces bon j'ai reçus des prolo je cro
ucher les gars , moi sur mon compte nickel
ça vient de rentré , j'ai un pote a

Retard

ut-être suspendu l'alloc à cause du retard
pour mon prochain stage vous plain
la... pas j'ai plusieurs mois de retard
sur ma facture d'eau déjà 5 ou 6 re
e... les jours et sans retard à leur
collectifs de merde à faire
a propos du paiement , qu'il y à du retard
partout à cause de l'ASP qui a mis
n fin de semaine ils `` ont pris du retard
`` à cause des vacances . Putain de
jeune , je pense qu'il s'agit d'un retard
généralisé car j'ai des amis qui e
s rheys : pour tout ceux qui ont du retard
avec les stages comme moi , grâce à
' à attendre mercredi 1 semaine de retard
putain ! moi elle ma dit que il on
s filent rien ou qu'ils prennent du retard
pour que shlomo profite avant nous
paiment en X fois etc) , sinon le retard
te met en PLS Y ' a des gens qui vi
arie ce que vous voulez sa tombe en retard
ce mois ci apeler le centre des pay
pour aujourd'hui , ce qui veut dire retard
encore une fois , on ce fait bien n
nse Non mais si ça arrive encore en retard
c'est abusé .. en plus j'ai fais l'
de la thune mais bon , si c'est en retard
(De toute façon j'ai remarquer que
ai remarquer que la thune arrive en retard
toujours quand on en as besoin C'es

Déclaration

d'emploi , à ce rdv tu signe une déclaration
et ton conseiller te déclenche l'
le d'activité , il faut signer sa déclaration
aussi Désolé mon khey mais ne t'a
r dem... la déclaration perso MDR sa fais 2/3 mois que j'
plus... la déclaration y aura aucun soucis pour toi Une
) , ils m'ont qui ont pas reçu ma déclaration
du mois d'octobre et que je devai
it cest tôt pour avoir déposer la déclaration
le 10 je dit bah nan tout les moi
éléphone qu'il avait bien fait la déclaration
en temps et en heure . Il a égale
s envoyé de bulletin paie avec ma déclaration ,
sauf que je n'ai pas travaillé
que c'est parce que j'ai fais ma déclaration
début octobre donc c'est un peu t
Mais pour ceux qui ont fait leurs déclaration
comme il faut gardez espoir , c'e
s eu de soucis quand t'as fait ta déclaration
par rapport à ton activité du moi
ait une erreur . Ils ont perdu ma déclaration
alors l'allocation est pas partie
e Bon les kheys je dois faire une déclaration
d'activité mais j'ai fait aucune
est le dernier jour pour faire ma déclaration
d'activité j'ai jusqu' 'à 16h pou
ut ceux qui sont en règle avec la déclaration
vous serez payés , pas de panique



La thématique de contact & communication met en avant les modalités de prise de contact avec les conseillers, ainsi que certaines des difficultés vécues par les jeunes



Mail

t envoyer le courrier de la paie par mail ?? Et c'est quoi leur numéro pour l'envoyer, elle m'ont passer que leur mail, mais lundi apres mon stage je vais t'envoyer un mail. Et j'ai envoyé quelq mail & appeler & aucune rep depuis 2j Perds patience coter. J'ai envoyé 5 mail aucune réponses Les gars j'ai pris a .. donc elle a envoyé devant moi un mail à l'organisme financeur pour voir air help please) Je l'ai envoyé par mail les kheys, au moins ça c'est fait 5 ans mon dossier Bah j'ai pas reçu de mail de leurs part, et j'ai toujours pas un la polémique la, j'ai envoyé un mail à ma conseillère suivi d'un screen e quand même Je vais verifié ma boîte mail je vous dis quoi Rien reçu non plus ntre le 23 et 25 mai Moi ils ont mon mail + num + adresse; ils m'ont jamais c, mais j'ai envoyé comme meme un mail a ma conseillère de banque si elle p le 3 avril, j'avais été prévenu par mail que les paiements arrivais à partir in d' apres-midi, j'ai envoyé un mail à ma conseillère en lui disant que l

Conseillère

ut les kheys Je suis allé voir ma conseillère aujourd'hui et elle m'a informé t que la fiche de l'activité de votre conseillère vous fait pas trop si vous faites n. J'ai demandé à ma conseillère me parle déjà du troisième putain un. Ma conseillère, elle vient dme dire que je touc conseillère m'a dit la dernière fois entre nt, tu dois tenir informé ton/ta conseillère de ce que tu comptes faire. Bref ai commencer la G3 ce mardi et la conseillère nous a dit qu'on aurait pas de pa il y a eu des retard. Putain ma conseillère ma calé un rdv pour un poste dans ie ??? Demande directement à ta conseillère de ne plus recevoir de courrier E uand même mais Demande aussi à ta conseillère de la Garantie jeunes J'ai demand arantie jeunes J'ai demandé à ma conseillère, toi aussi ta eu le même problèm e rien ... mais j'ai demandé à ma conseillère aujourd'hui elle m'a confirmé q conseillère vient de m'appeler, c'est mort p j'avais filer le nouveau RIB à ma conseillère mais j'espère qu'elle a pas oubli ois ci, je me rappelle même que ma conseillère avait dit qu'un mec qui est pas v ys J'ai eu des nouvelles de ma conseillère, elle m'a dit que le vireme conseillère ainsi que ma banquière m'ont dit en reçu les kheys j'ai appeler ma conseillère pour au final savoir que l'ASP av

Conseiller

v tu signe une déclaration et ton conseiller et déclenche l'alloc que tu touc t quoi qui bloque D'après mon conseiller et plusieurs amis, l'argent es ne si tu ne payes pas ton conseiller me faut mon fric pour ma voiture s. J'ai demandé à ma conseillère ou conseiller si elle vous a mis l'allocation e ou pas du coup Ça dépend de ton conseiller et depuis combien de temps que tu une suite à l'insistance de son conseiller il a commencer en novembre et n' he ce mois donc. En tout cas mon conseiller m'a dit qu'on touche ce mois .. Ah ça devrait aller khey si ton conseiller te l'a dit Fais moi confiance, jours mentir et faut pas avoir un conseiller trop pète couille aussi la feuille re des comptes tous les mois à un conseiller Bien utilisé, ça peut être un tr e sanction? Car si tu écoute les conseiller tu va limite faire de la zonzon débute la semaine prochaine, le conseiller mon à affirmé avoir de l'argent c a garantie jeunes. À voir si mon conseiller veut juste me faire chercher des vent pas Ça me dégouterait si mon conseiller veut pas m'y inscrire alors que t été payer avant le 15? car mon conseiller m'a dit qu'on sera payer entre ombien? merci! J'ai rien dit le conseiller m'en a directement parler Ok et p es mots justes pour influencer le conseiller à m'inscrire à la G3, ça va pas





Objectifs

- **Déterminer le temps de trajet entre la population de jeunes NEET et les missions locales**
- Repérer les zones où le temps d'accès est plus important
- Tester l'hypothèse d'un temps de trajet plus long d'accès aux missions locales pour les jeunes en zone rurale
- Permettre d'avancer ensuite sur des solutions pour ces zones entre partenaires
 - Missions locales mobiles
 - Nouvelles antennes
 - Localisation complémentaire des lieux France Services (permanence ?)
 - ...



Démarche

1. **Récupérer les données et référentiels nécessaires**
 - Liste des implantations des 5 505 espaces d'accueil (Missions locales, antennes et permanences) SI i-Milo via UNML
 - Liste des zones de revitalisation rurale (ZRR)
 - Outil : distancier Metric 2019 (permet de calculer le temps de trajet d'une commune vers une autre commune)
 - Part de jeunes NEET 15-24 par commune (INSEE)
2. **Faire les calculs de temps d'accès des jeunes NEET depuis leur commune de résidence vers la Mission Locale la plus proche**
 - En distinguant 4 catégories : moins de 10 minutes, de 10 à 20 minutes, de 20 à 40 minutes, plus de 40 minutes
 - En s'intéressant aux jeunes NEET vivant en zone de revitalisation rurale (ZRR) / dans les communes peu denses et très peu denses de la grille communale de densités (Insee)
3. **Procéder à une représentation cartographique**
 - Fond : France des communes
 - Faire ressortir la part des jeunes NEET « distants »

Si les Missions locales couvrent l'ensemble du territoire, le maillage est plus difficile à assurer dans certaines zones difficiles d'accès

*Temps d'accès aux missions locales
(siège ou antenne ou permanence
la plus proche) pour les jeunes
NEET depuis leur domicile*

DOCUMENT DE TRAVAIL

Les missions locales

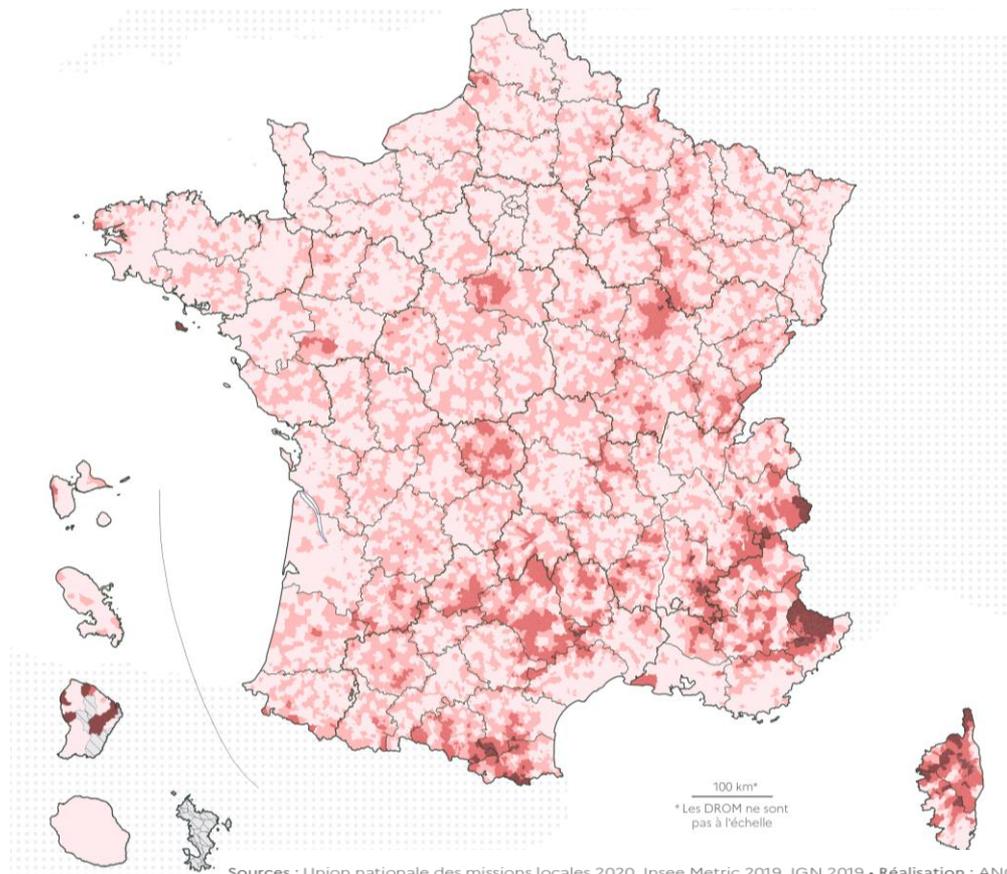
Temps d'accès routier à une mission locale
en heure creuse

(en minute, de commune à commune)

- Moins de 10 minutes
- De 10 à moins de 20 minutes
- De 20 à moins de 40 minutes
- 40 minutes ou plus
- Données non disponible

*Nb : par défaut, nous considérons que le
temps d'accès des jeunes NEET à une
mission locale qui est présente dans leur
ville est de 0 minutes.*

*Nb : les temps de trajet sont moins fiables
ou incomplets pour La Réunion et la
Guyane, indisponibles pour Mayotte.*



Sources : Union nationale des missions locales 2020, Insee Metric 2019, IGN 2019 • Réalisation : ANCT pôle adt 28/03/2021

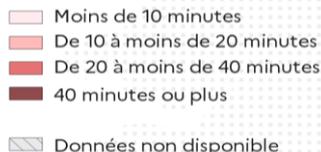
Une différence peu marquée entre temps de trajet en heures creuses et en heures pleines pour 10 à 15% de NEET pouvant être considérés comme éloignés

- En heure creuse comme en heure pleine, il reste 1% à 2% des NEET à plus de 20 minutes en voiture d'une Mission locale
- Les 10 à 12% de NEET accédant à une Mission locale en 10 à 20 minutes en voiture peuvent très certainement rencontrer des difficultés de mobilité (pas de permis de conduire, pas de voiture, pas de transports en commun accessibles...)

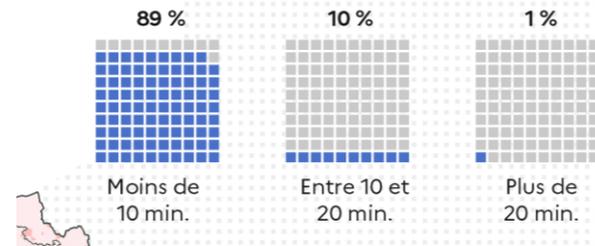
DOCUMENT DE TRAVAIL

Les missions locales

Temps d'accès routier à une mission locale en heure creuse
(en minute, de commune à commune)



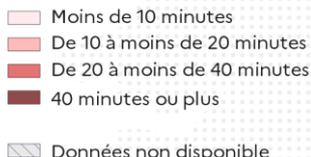
Part de la population de jeunes NEET selon le temps d'accès à une mission locale (en %)



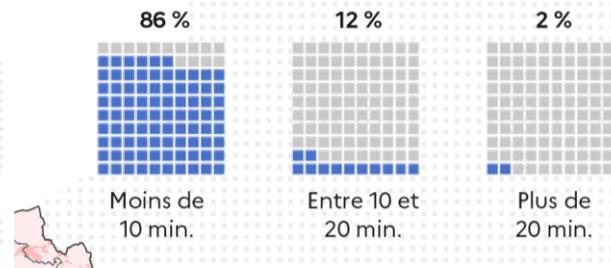
DOCUMENT DE TRAVAIL

Les missions locales

Temps d'accès routier à une mission locale en heure pleine
(en minute, de commune à commune)



Part de la population de jeunes NEET selon le temps d'accès à une mission locale (en %)



L'accès des jeunes NEET habitant en communes rurales peu ou très peu denses est plus difficile que celui des autres jeunes NEET

Temps d'accès en heures creuses (heures pleines) des jeunes NEET à une mission locale			
Temps d'accès	Moins de 10 minutes	De 10 à 20 minutes	20 minutes ou plus
Proportion des jeunes NEET en communes rurales (en pourcentage)	67,8 % (63,4)	28,5 % (32,1)	3,7 % (4,5)
Proportion des jeunes NEET hors communes rurales(en pourcentage)	96,3 % (93,7)	3,6 % (5,9)	0,1 % (0,4)
<p>Note : Par défaut, nous considérons que le temps d'accès des jeunes NEET à une mission locale qui est présente dans leur ville est de 0 minutes.</p> <p>Source : Union nationale des Missions Locales Outil : Metric, 2019</p>			

Lecture : 67,8 % des jeunes NEET en commune rurale ont une mission locale à moins de 10 minutes de leur commune de résidence en heures creuses.

Thème : amener les jeunes NEET précaires vers un parcours d'accompagnement

Un groupe rassemblant des acteurs de Missions locales, EPIDE, d'associations d'insertion et d'acteurs du logement des jeunes

A

Ateliers avec les
professionnels de
terrain

B

Thème : proposer un accompagnement adéquat tenant compte des difficultés de cette catégorie de NEET

Deux groupes rassemblant des acteurs du secteur social, de l'Education nationale, de la Gendarmerie nationale, des collectivités locales, des acteurs du soins, etc.

Thème : prévenir les situations à risque de basculement dans la catégorie NEET sans solution

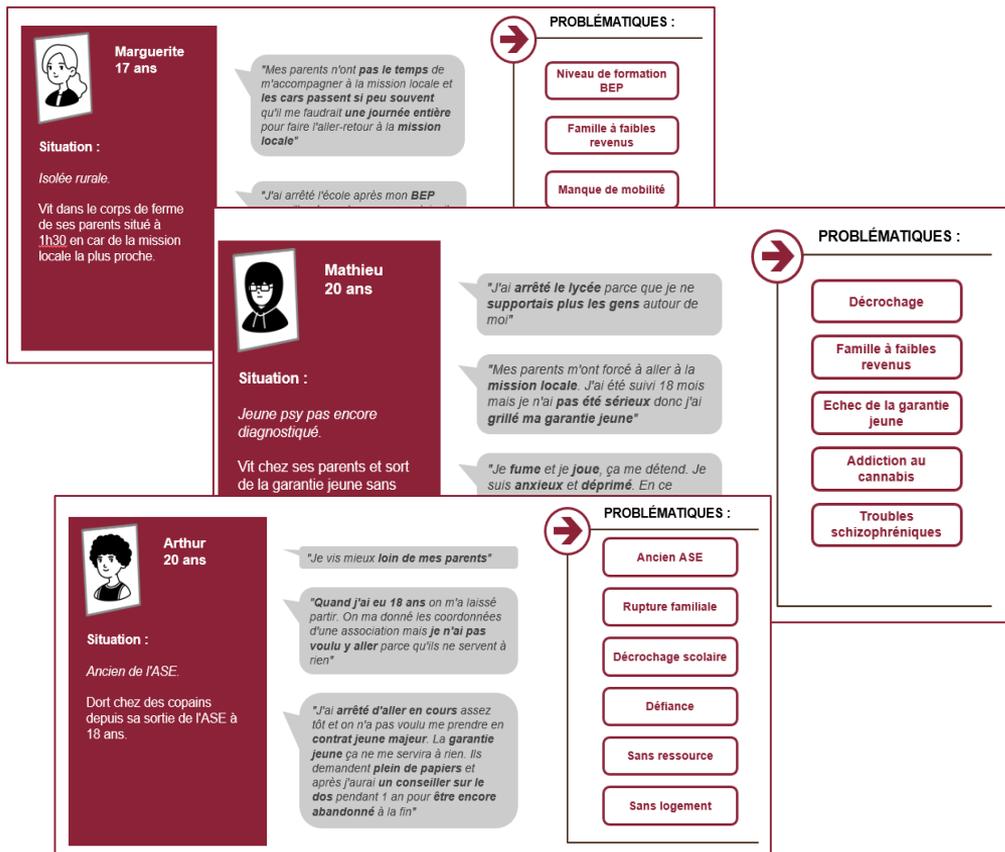
Deux groupes rassemblant des acteurs de Missions locales, de l'éducation spécialisée, de la formation professionnelle, du secteur social, des acteurs du logement, etc.

C



Des profils-types de jeunes sont élaborés afin de :

- **Bien appréhender les besoins** spécifiques des jeunes en grande précarité, dans un ensemble NEET peu homogène
- **Trouver des solutions concrètes** et adaptées à leurs différents besoins



Etapes positives



- Création de la comptabilisation "**d'étapes positives**" qui prendraient en compte les progrès actuellement **non-comptabilisés par les sorties positives** (e.g. service civique), afin de permettre des **gains en autonomie** et en **compétences** tout en préparant l'insertion
- **Homogénéisation des définitions des étapes et sorties positives** entre les **différents acteurs** afin d'assurer une cohérence sur l'ensemble de l'écosystème

Comités d'orientation



- **Maillage partenarial** entre différentes associations permettant un **diagnostic conjoint pertinent** afin d'orienter les jeunes vers des **accompagnements en adéquation avec leurs besoins**
- Contournement des **logiques de guichets** et de **silos** qui cloisonnent actuellement les jeunes, et nécessitent des politiques de **quotas de discrimination positive** (e.g. part dédiée des jeunes issus de QPV)

Implication des pairs



- **Recrutement** d'anciens jeunes sortis d'un accompagnement (e.g. jeunes en service civique) comme **intermédiaires** afin d'interagir avec les **jeunes en difficulté**, et agir en tant que **tiers de confiance**
- Intégration aux **équipes des dispositifs existants** (e.g. Missions locales, Epide, Ecole de la 2ème chance), afin de réduire les **disparités d'âge** entre les assistances sociaux / accompagnateurs et les jeunes ciblés
- **Double objectif** permettant une **capitalisation sur l'expérience et responsabilisation** des jeunes précédemment accompagnés, ainsi qu'une **facilitation des liens** avec les jeunes en besoin d'accompagnement

Comité de jeunes



- **Réunion** de jeunes issus de **différents dispositifs** (e.g. missions locales de différents départements) autour de différents sujets de discussion. Gains de compétence des jeunes en interaction collective (e.g. prise de parole), et **partage d'expériences** avec d'autres jeunes

Aller-vers via les réseaux sociaux



- Mise en place d'une stratégie cohérente de **captation des jeunes notamment « invisibles » sur les réseaux sociaux** en tenant compte de leurs préférences (jeux en ligne, facebook, snapchat, instagram, Twitch, Discord)
 - **D'où le besoin de recrutements spécifiques ou de métiers à faire évoluer pour cette phase de captation** plutôt avec des profils d'éducateurs spécialisés. Par ailleurs, l'activité requiert des horaires adaptés (fin de journée), une capacité de réponse rapide voire immédiate. L'activité peut s'organiser avec des ETP dédiés en temps plein, être complétée par un service de captation sur le terrain, être réalisée à moyens constants en rééquilibrant les permanences physiques habituelles.
 - **Approche et relation d'abord** : une phase de relation individuelle d'abord permet de nourrir la confiance avec des échanges en ligne assez fréquents. Cette phase permet de connaître les appétences du jeune, ses réticences. Une fois la relation installée, il est plus aisé de proposer des activités concrètes susceptibles d'intéresser le jeune et de répondre à certaines de ses attentes. Pour que la captation marche, il faut apporter des réponses immédiates très concrètes. Il faut aussi que la transition soit souple entre cette phase et l'entrée dans un accompagnement sous peine de perdre le jeune. Si un accompagnateur prend le relais, il ne remplace pas l'animateur de captation qui peut rester en contact avec le jeune.
- Certains jeunes ne connaissent et ne reconnaissent pas les troubles en santé mentale dont ils peuvent souffrir. Amener le jeune vers une prise de conscience, la consultation de spécialistes demande qu'une relation de confiance soit solidement établie et peut difficilement constituer une première approche.

Une question d'anticipation

- Il n'y a pas à proprement parler de problématique de repérage : les jeunes issus de l'ASE sont identifiés et connus des institutions
- A leur majorité, ils sont orientés par les assistantes sociales de secteur, les foyers jeunes mineurs...
- Le besoin serait davantage de mieux anticiper la sortie de l'ASE pour prévenir le risque de rupture qui font retrouver ces jeunes lors de maraudes, en accueil de jour
- Si l'obligation réglementaire d'anticipation existe, le cadre national reste léger et cette préparation de la suite est très variable selon les territoires
- Souvent des jeunes réactifs car en vraie difficulté

Des solutions insuffisantes

- Le « contrat jeune majeur » n'est pas un dispositif universel pour tous les jeunes sortants de l'ASE qui en exprimeraient le besoin : les places sont limitées et le contrat est souvent court (renouvelable)
- Les dispositifs d'insertion socio-professionnelle (type garantie jeune) sont difficiles à mettre en place en l'absence d'un minimum de stabilité
- Seuls des contrats de professionnalisation, ou en alternance permettent de se projeter et d'accéder à des ressources et un logement.
- D'une part, les jeunes doivent se préparer en amont de leur majorité, d'autre part certains jeunes isolés auraient besoin d'un suivi/soutien prolongé

Des pistes d'évolution

- Prévoir une anticipation renforcée de sortie d'ASE plus homogène sur le territoire en augmentant la sécurité pour le parcours de ces jeunes
- Proposer à tous les jeunes sortant d'ASE qui en ont besoin une solution composite associant logement et accompagnement renouvelable par année jusqu'à 21 ans pour conserver un contact et prévenir la précarité (CJM, « logement d'abord », FJT soutenu par la CAF avec la garantie jeune...)
- Mieux relier Logement d'abord et « 1 jeune 1 solution » pour éviter des interstices pour certains, trappes de précarité
- Des ressources : condition *sine qua non* pour un logement ou un parcours d'insertion socio-professionnelle

Une question d'anticipation valable également pour les ex-MNA mais complexe, à la frontière entre le régime de la protection de l'enfance et du droit des étrangers

Un accompagnement en aller-vers, inconditionnel et sans limite de durée pour des jeunes en forte défiance et à la rue (Astrid : jeune SDF, Arthur : ancien de l'ASE et Alassane : ancien MNA)

Quoi ?

3 briques prioritaires d'accompagnement pour ces jeunes :

Aller vers

Accompagnement
inconditionnel

Accompagnement
sans limite de
durée

- **Aller-vers** : profils de jeunes qui ne vont pas venir vers l'accompagnement, ont déjà été déçus et sont très défiants
- **Inconditionnel** : jeunes en situation de rue, sans papier, pour lesquels il faut démarrer l'accompagnement sans contraintes administratives ; accueillir le jeune dans sa situation actuelle et repartir de l'existant
- **Pas de durée fixe** : prendre le temps d'un accompagnement sur-mesure, lent ; commencer par la question de la confiance en soi et dans l'accompagnateur ; ne pas conditionner l'accompagnement à l'obtention de « résultats positifs » dans un temps court
- **Logement** : réponse à adapter aux besoins des jeunes ; Le collectif ne semble pas forcément adapté compte-tenu de leurs expériences passées (foyer...) ; permettre l'accueil des animaux, éviter les limites d'âge pour pouvoir accueillir un couple de jeune / moins jeune

Qui ?

- **Acteurs de la prévention spécialisée aux profils pluridisciplinaires** : éducateurs, sportifs, diplômés d'animation...
- **Réfèrent unique pour le jeune** : personne sécurisante, de confiance, qui accompagne le jeune, ne le déstabilise pas dans un premier temps en le réorientant vers d'autres accompagnants, coordonne les interventions autour du jeune
- **Intervention en équipe** : le référent unique ne peut pas avoir toutes les réponses et être le seul interlocuteur du jeune (« ce ne serait pas sain ») ; d'autres professionnels vont permettre au jeune de s'exprimer différemment (sportif, médecin...) et de disposer d'un regard croisé sur le jeune (« la parole ne se libère pas de la même façon pendant un foot ou à la mission locale »)
- **Réseau de jeunes** : développer l'approche par les pairs, permettre un effet d'entraînement entre les jeunes

Avec quels moyens ?

- **Formation des acteurs de terrain (ML, centres sociaux...)** : incarnation de l'accompagnement inconditionnel dans les méthodes et les modes d'évaluation des professionnels
- **Enveloppes financières pour « mettre en action les jeunes »** : permettre aux jeunes d'accéder plus facilement à des chantiers éducatifs d'insertion, proposer de l'activité rémunérée avant la GJ
- **Développement de l'interconnaissance et des partenariats** : faire en sorte que les acteurs locaux se connaissent mieux entre eux, connaissent respectivement leur offre et développer les coopérations inter-domaines (santé vs. social vs. insertion vs. éducation spé)
- **Mise en place d'instances de suivi de parcours à l'échelle des territoires** : mettre les acteurs de l'accompagnement autour de la table pour partager sur les jeunes accompagnés, développer la coordination et « retravailler le maillage autour d'eux » ; cela suppose de se mettre d'accord sur l'éthique, la façon de parler des jeunes (et valider aussi avec eux qu'ils sont d'accord) ; développer aussi ce maillage en préventif (« c'est avant la sortie de l'ASE qu'il faut prendre en charge le jeune et lui proposer une batterie de solutions »)

Quoi ?

- **Aller-vers** : dans un premier temps, aller-vers les jeunes isolés ruraux soit à travers des permanences locales de ML, soit en ligne par des inscriptions et rdv avec des conseillers à distance
- **Socle hébergement-encadrement-formation** : rapprocher les jeunes des lieux de formation en leur proposant un hébergement à proximité et un encadrement socio-éducatif plus ou moins resserré en fonction de leur âge et de leur situation (ex : promo 16-18 de l'AFPA, internat de garantie jeune comme dans le CLAJ de Dijon)
- **Ouverture d'esprit et sociabilisation** : proposer aux jeunes isolés des expériences sociales avec d'autres jeunes de parcours différents, des stages ou périodes dans des endroits différents de leur environnement habituel (villes, étranger, etc.) pour les faire travailler sur leur sociabilisation et les faire réfléchir à ce qu'ils souhaitent faire de leur vie

Qui ?

- **Approche par les pairs, entre jeunes** : organiser des rencontres avec d'autres jeunes en formation ou en activité pour leur faire découvrir des voies professionnelles qui pourraient leur correspondre
- **Accompagnement avec un référent de confiance pour le jeune et ses parents** : dans le cas d'un jeune mineur qui a besoin d'être rapproché d'un lieu de formation ou de travail, il faut s'assurer d'une part que les parents sont embarqués dans la démarche, d'autre part que le jeune soit encadré au quotidien par quelqu'un de confiance

Avec quels moyens ?

- **Mobilité et accessibilité** : accès à internet et à un ordinateur pour suivre à distance les activités de la mission locale ; aide au permis de conduire et au financement d'un moyen de locomotion ; facilitation du partage de données entre missions locales pour qu'il y ait un bon suivi des jeunes qui déménagent (pas efficient à date)
- **Hébergement** : en internat (type AFPA) ou bien dans des logements encadrés

Quoi ?

- **Réponse rapide à un besoin** : pour maintenir un jeune dans un dispositif il faut l'accrocher avec des solutions concrètes et rapides : logement, emploi court rémunéré, etc.
- **Pas de dispositif classique** : un jeune qui vit de la délinquance souhaitera rarement intégrer un dispositif type garantie jeune ou service civique en raison de l'écart de revenus. Il faut leur proposer des emplois rapidement pour les maintenir dans l'accompagnement
- **Suivi de la famille** : un jeune "tanguy" de QPV a probablement une famille qui nécessite un soutien ou un accompagnement social plus ou moins important. La prise de contact avec le jeune peut permettre de rencontrer sa famille pour voir si d'autres acteurs peuvent les soutenir. Cela pourrait renforcer le sentiment d'utilité de la mission locale et diminuer la défiance du jeune vis-à-vis des institutions.

Qui ?

- **Approche par les pairs, entre jeunes** : organiser des rencontres avec d'autres jeunes en formation ou en activité pour lui faire découvrir des voies professionnelles qui pourraient lui correspondre
- **Pluralité d'acteurs** : potentielle coordination par la mission locale d'autres acteurs spécialisés dans le logement, l'emploi, la santé, etc. (coopérations difficiles et manque de moyens des ML)

Avec quels moyens ?

- **Coordination** : l'accompagnement d'un jeune délinquant très défiant nécessite la coordination d'un ensemble d'acteurs. Il faut alors arrêter les principes de mise en concurrence (obtention des financements, captation du jeune dans ses quotas de réussite, etc.) pour que la coopération se fasse au service de l'insertion des jeunes.

Quoi ?

Éléments clés de l'accompagnement de Margot :

- **Aller-vers la famille** : entrer en contact avec la famille dans un 1^{er} temps, avec l'accord du jeune, pour identifier si elle peut être un appui, un relai ou la source du malaise exprimé par le jeune mais aussi pour partager avec elle les réussites et les échecs, les comprendre (ex : échec de la GJ dans le cas de Margot). L'accès à la famille peut se faire via un éducateur, un partenaire, une personne de confiance.
- **Approche psy par l'activité** : mettre le jeune en activité pour permettre de mieux identifier ses problématiques psy en situation concrète (identification par une voie détournée pour que ce ne soit pas trop brutal ; montrer en situation que les soucis psy sont un frein à l'activité pour amorcer une prise en charge).
- **Travail de « sur-accompagnement »** : intervenir en soutien du 1^{er} intervenant si nécessaire, approche par plan d'action et case management pour prendre en charge tous les aspects complexes du jeune (ex : approche des situations critiques, « critical time intervention » en 3 fois 3 mois sur le modèle de la Hollande).
- **Sécurisation financière** : éviter que la situation du jeune ne se dégrade à nouveau en l'absence de ressources

Qui ?

- **Approche par les pairs, entre jeunes** : proposer des binômes entre jeunes qui se soutiennent dans leur accompagnement ; développer le soutien par les pairs (notamment en santé mentale / addictions et au niveau du repérage).
- **Réseau de « filets de sécurité » autour du jeune** : même lorsque le jeune va bien / s'insère pendant quelques mois, une rechute ou une fragilité est possible. Lorsque le jeune ne revient pas spontanément vers son accompagnateur, il faut structurer un réseau de relais pour que le jeune sache vers qui se tourner en cas de besoin, de façon à éviter les rechutes et la dégradation de situations stabilisées (ex : identifier un lieu ou une personne « confiance » vers laquelle le jeune peut se tourner de nouveau sans RDV (rôle du PIJ ?) ; envoyer des SMS de rappel / de prise de nouvelles sur le modèle de la prévention du suicide...
- **Approche « hors les murs »** : permettre aux professionnels de bureau de sortir des structures, aller vers les jeunes et les partenaires
- **Approche en « sens inverse »** : améliorer le retour d'information de l'accompagnement vers le repérage pour éviter de perdre de vue un jeune ; faire en sorte que l'éducateur reprenne la main et retourne vers la famille / le jeune si besoin

Avec quels moyens ?

- **Formation des acteurs de terrain (ML, centres sociaux...)** à « l'approche par les forces » : permettre un changement de paradigme dans l'approche des jeunes, apprendre et incarner auprès des jeunes le fait que des échecs répétés ne condamnent pas à l'échec, apprendre à analyser le contexte pour comprendre pourquoi le dispositif / l'accompagnement n'a pas marché. L'approche par les forces ne produit pas forcément d'effets immédiats donc nécessite de faire aussi évoluer le mode d'évaluation des professionnels et de leur encadrement.
- **Interventions en coordination et en coaching, pas de sorties sèches des dispositifs** : ne pas s'arrêter sur un échec, si la GJ n'a pas fonctionné, organiser un debriefing avec la ML et d'autres partenaires, permettre une réorientation vers d'autres prise en charge avant que le jeune ne décroche.
- **Mise à disposition de « grilles d'alertes » des situations complexes** : permettre aux professionnels de 1^{ère} ligne d'identifier les signaux d'alerte de situations complexes et faciliter le passage de relai à d'autres professionnels (PAEJ, ML, éducateurs, psy...).

En urgence, logement d'abord et sécurisation financière pour Arthur (ancien de l'ASE) mais une approche qui doit surtout être préventive avant sa sortie de l'ASE

Quoi ?

2 briques prioritaires d'accompagnement pour ces jeunes :

Logement d'abord

Sécurisation
financière

- **Logement d'abord** : Arthur est en zone de risque importante, il n'a pas de logement et dort chez des amis ; la question de sa mise à l'abri doit être réglée prioritairement pour éviter une situation de rue ; le mode de logement est à adapter en fonction des besoins exprimés par Arthur (individuel ou collectif) mais avec un accompagnement au logement
- **Sécurisation financière** : sans revenu, Arthur est à risque de devenir SDF ; à court terme il faudrait sécuriser ses charges de logement sur quelques mois avant de trouver un revenu plus pérenne (via des aides du départements, du CCAS...)
 - Au-delà de la sécurisation financière, l'apprentissage de **la gestion du budget** est essentielle, notamment pour un jeune sortant de l'institution peu habitué à gérer son argent de manière autonome
 - La sécurisation financière doit permettre **d'éviter des dettes** qui deviennent ensuite un frein majeur à l'intégration dans un logement (ex : cas de SDF qui ont peur de sortir de la rue, de retrouver une adresse et leurs créances passées)

Avec quels moyens ?

- **Prise en charge des psycho-traumas multiples à développer** : dans la situation de jeunes sortis de l'institution et ayant vécu des enfances difficiles, la question de la prise en charge des traumatismes anciens et accumulés est essentielle
- **Prise en charge préventive** : en tant que sortant de l'institution, la situation d'Arthur relève essentiellement du volet préventif. La « bonne façon » d'accompagner Arthur consiste avant tout à sécuriser a minima son avenir avant sa sortie de l'ASE et donc à renforcer l'application homogène du principe « zéro sortie sèche de l'ASE » issu de la stratégie de lutte contre la pauvreté

Quoi ?

- **Garantie jeune adaptée** : faire évoluer la garantie jeune pour qu'elle puisse être plus longue pour les jeunes qui ne savent pas quelle voie prendre (ex : PACEA +)
- **Garantie logement** : Proposer un hébergement pendant le suivi en garantie jeune dans des internats ou structures équivalentes offrant un suivi socio éducatif (jeunes mineurs)
- **Aide à la mobilité** : faciliter l'accès au financement du permis de conduire et au financement d'un véhicule pour rompre l'isolement et permettre aux jeunes de suivre des formations et d'accepter des emplois à distance raisonnable de leur domicile
- **Accompagnement global** : proposer un accompagnement renforcé pour les mineurs (obligation de formation 16-18 ?) et leurs parents. Pour les jeunes majeurs, proposer un accompagnement global : formation / accompagnement à l'orientation, logement, santé, ressources / budget, mobilité et accessibilité.

Avec quels moyens ?

- **Adaptation des dispositifs existants** : nécessite l'assouplissement de la garantie jeune et l'allongement de sa durée pour permettre aux jeunes qui sont éloignés de l'emploi et de la formation d'avoir le temps de se mettre à niveau pour pouvoir entreprendre un accompagnement "classique"
- **Coordination des acteurs et des accompagnements existants** : pour accompagner une isolée rurale mineure il faut que les acteurs se coordonnent (Missions locales, acteurs de l'hébergement éducatif, etc.)

Kevin

Quoi ?

- **Activités "alibis"** : remobiliser le jeune par des loisirs pour travailler sur le lien social et la mobilisation (vivre en société, venir à un rdv, participer, etc.). Ne poser aucune contrainte. Renforce la valorisation, la confiance en soi des jeunes et permet de nouer un lien avec la mission locale.
- **Rencontres thématiques** : créer des moments de partage avec des jeunes anciens NEET très précaires qui se sont insérés professionnellement. Pour rencontrer d'autres jeunes, s'ouvrir à des parcours de réussite, envisager le futur et y réfléchir ("planter des graines")

Comment ?

- **Déploiement d'éducateurs de rue** : s'appuyer sur / déployer des équipes d'éducateurs de rue pour faire le lien avec les missions locales (ex : mission locale de Rennes, Boosters des apprentis d'auteuil à Marseille)
- **Droit à la discontinuité** : accepter que ce sont des jeunes qui vont et viennent en fonction de leur envies (jobs, rencontres, addictions...) ou contraintes (prison...)

Mathieu

Quoi ?

- **Diagnostic complet** : établir un diagnostic de retentissement sur la vie courante (avec l'aide de la MDPH), une fois le diagnostic médical dressé. L'objectif est de rapidement savoir selon quelles modalités ce jeune schizophrène sera en capacité de s'insérer dans une société inclusive : travail en milieu ordinaire ou adapté, besoin d'hébergement, niveau d'accompagnement à prévoir (ex: Ariane Méditerranée) – selon le retentissement de son handicap sur son quotidien.
- **Accompagnement de la famille et des parents** : apporter un soutien à sa famille si nécessaire (répit aidant...)

Comment ?

- **Adaptation des MDA** : assouplissement des conditions d'accès (âge...)
- **Soutien parallèle au médical** : pour garantir l'accès aux droits, à la formation, à l'emploi, etc.

Limites
actuelles
évoquées
par les
participants

- **Une évaluation quantitative de l'accompagnement de ces profils** de jeunes très éloignés de l'insertion qui **n'a pas beaucoup de sens** tant que la sortie positive est associée à une sortie en emploi :
 - Une évaluation qui comptabilise les « sorties » en dispositifs d'accompagnement devrait être sous-tendue par une **définition homogène des « sorties positives »**, tous dispositifs confondus
 - La sortie positive pour ces jeunes s'apparente, dans un premier temps, à **l'accès à une forme de « normalité » / de droit commun** (regagner la confiance, se mettre à jour administrativement...), bien en amont de l'insertion professionnelle
 - Une **action conduite ne produit pas toujours un résultat** (ne pas être dans la « mythologie de l'ingénieur : action A = résultat B »)
 - Des incitations devraient être trouvées pour favoriser la **prise en charge adaptée de n'importe quel jeune en grande difficulté** qui se présente, en complément des offres très spécialisées et industrialisées (AIJ...)
- **Une évaluation qui ne permet pas de rendre compte de l'investissement collectif et en réseau auprès du jeune :**
 - L'évaluation se fait en silo par acteur et par dispositif et en associant toutes les interventions pluridisciplinaires combinées autour du jeune
 - Le mérite de l'accompagnement revient souvent à l'intervenant en bout de chaîne d'accompagnement ou à celui qui peut valoriser une « sortie positive », pouvant conduire à des mécanismes de concurrence entre les acteurs
- **L'offre d'accompagnement est sensible aux indicateurs liés aux financements :** une évaluation purement quantitative des résultats en sortie risque d'entraîner un recentrage de l'offre (en aider plus, en moins de temps et dans une situation moins difficile vs en aider moins, en plus de temps et dans une situation plus difficile)
- Le fait de contrebalancer des objectifs globaux de sorties positives par des quotas concernant des catégories **aux caractéristiques bien spécifiques (QPV, femmes...)** peut laisser certains jeunes sur le côté (qui en ont autant besoin mais n'entrent pas dans ces catégories).

- **Des indicateurs qualitatifs** pour valoriser le travail accompli :
 - Procéder par **récit de vie / monographie** pour documenter l'évolution du jeune (ex : sur le modèle des rapports sociaux circonstanciés dans le secteur de l'hébergement)
 - Documenter les **étapes franchies par leur jeune** même si elles apparaissent insignifiantes et sur plusieurs dimensions (entrée dans un logement, vie sociale, santé, formation...) : « a accepté de donner son numéro de téléphone », « a accepté de voir son accompagnateur au centre social et pas dans la rue », etc.
 - Montrer le **processus de transformation**, mesurer des « étapes positives » du parcours, mais aussi les retours en arrière : « a changé d'apparence physique », « consomme de nouveau de la drogue », etc.
 - **Valoriser cette évaluation qualitative** : une part de rémunération des professionnels de l'Epide est liée à l'atteinte d'objectifs intermédiaires (évolution accomplie : hébergement temporaire, stage, démarche administrative...)
- **Des indicateurs pour améliorer la connaissance** des profils et du volume des jeunes :
 - Cartographier finement les **profils et caractéristiques** de ces jeunes
 - **Comptabiliser** le nombre de jeunes repérés / accompagnés
- **Une évaluation collective entre les acteurs de l'accompagnement** pour mieux rendre compte de l'intervention en réseau / de l'effort collectif
 - Des **indicateurs cumulés** pour évaluer les processus (ex : temps cumulé en emploi du jeune sur 1-2 ans et non à un temps « t »)
 - Une évaluation conjointe qui pourrait être **valorisée par les financeurs** (« faire de l'évaluation et de la coordination un temps reconnu et essentiel »)
- **Une évaluation participative faisant intervenir les jeunes** (ex : évaluation de la satisfaction) **mais aussi les professionnels** (ex : évaluation de la communauté de pratiques, la coordination)

Un constat partagé de faible interconnaissance entre les acteurs et de nécessité de renforcer la prévention pour ces jeunes

- Un constat de **faible interconnaissance entre les secteurs d'intervention** (éducation nationale, social, etc.)
- Des enjeux partagés :
 - Développer une **gouvernance locale pour porter le volet prévention** de façon décloisonnée et adaptée au territoire
 - Approfondir la **coordination, les partenariats et l'interconnaissance** entre acteurs, en s'appuyant notamment sur un **partage d'information sur les jeunes** (assurer la continuité de la connaissance sur le jeune entre les acteurs de sa prise en charge, mieux identifier les profils à risque, sécuriser les transitions entre la prise en charge enfance et adulte, etc.) et un **partage des connaissances des dispositifs** aux services des jeunes (mettre en place une vision en ligne des dispositifs à destination des différents secteurs d'intervention) - Ex : *proposition d'intégrer un volet partenariats avec l'externe dans les lettres de mission des chefs d'établissement*
 - Se donner les **moyens de répliquer les expérimentations locales** qui fonctionnent en matière de prévention, en travaillant davantage le volet évaluation (approche intégrée et systématisée, prendre le temps de l'évaluation)
- **Des pistes en matière de prévention :**
 - Focus sur les sortants de l'ASE : entretiens tripartites à 17 ans, présentation des services (CAF, etc.) avant la sortie, anticipation de la demande de papier pour les MNA, exemple d'un outil utilisé aux RU pour permettre aux jeunes de garder le lien avec un travailleur social post-ASE, etc.
 - Focus sur les décrocheurs scolaires : réfléchir à une cellule de veille à l'échelon local qui se réunirait pour échanger sur les décrocheurs scolaires avec tous les professionnels jeunesse ; élargir le suivi des décrocheurs SIEI avant 16 ans et en l'ouvrant à d'autres professionnels (ML...), etc.
 - Focus sur les périodes de transition : veiller à accompagner les familles et les jeunes lors des classes transitoires (CM2 / 6ème et 3ème / 2nde) en systématisant des référents de transition au sein des établissements scolaires avec de soutenir les familles dans les démarches administratives et de suivre les jeunes à risque
 - Focus expérimentations : se donner la capacité d'expérimenter et de ne pas réussir, ne pas se limiter à des appels à projets qui éparpillent aussi des moyens (expérimentation des contrats à impact social ?), assouplir les circuits de financement pour une approche globale
- Des **profils à risque de chute** dans le contexte COVID : étudiants isolés en résidence étudiante, étudiants en décrochage scolaire, jeunes de familles précaires et notamment ASE (plus de « petits boulots »), collégiens et lycées à besoins particuliers (handicap, TOC, etc.), décohabitation dans le contexte de confinement → « En une semaine, j'ai vu 6 parents sur le même thème : des symptômes qui reviennent, des TOC »

Focus sur les solutions pour les décrocheurs scolaires

Transition inter-cycle : faire du lien entre le primaire et le collège pour mieux connaître les jeunes et identifier ceux qui risqueraient de décrocher. Systématiser les rencontres d'éducateurs, de la conseillère d'orientation. Les parents et l'enfant sont convoqués pour discuter. La psy de l'éducation nationale est mise dans la boucle, éventuellement un référent handicap.

Travail pluridisciplinaire pour trouver des solutions aux jeunes qui décrochent : organiser des réunions 2 fois par an multi acteurs (professeurs, éducateurs, conseiller orientation, infirmier, assistant social, police municipale, mairie) pour trouver des solutions pour des jeunes en décrochage lourd.

Adaptation aux élèves les plus en difficulté : permettre une reprise de cours à des élèves qui n'ont pas le niveau des enfants de leur âge. Exemples : un éducateur pour les élèves allophones, une unité spécialisée de 10 jeunes avec un éducateur spécialisé, partage des temps de récréation avec les autres.

Anticipation des décrochages pendant les études secondaires : développer des programmes de réussite éducative comme c'est le cas dans certains collèges : ateliers de médiation, découverte de nouvelles manières de travailler pour éviter le décrochage de jeunes collégiens. Créer également des liens avec les missions locales pour anticiper des sorties du collège ou du lycée.

Anticipation des décrochages post-bac : prévoir des parcours supplémentaires pour les élèves qui auront laborieusement leur baccalauréat et qui n'auront pas le niveau de poursuivre des études supérieures classiques ensuite et se retrouveront NEET. Proposer par exemple une 4^{ème} prépa métier, comme fait en 3^{ème} pour aider des jeunes à se raccrocher à un mécanisme qui n'est pas un programme classique.